

---

# **CARREFOUR DE SAVOIRS**

## **SUR LA**

# **« PROTECTION SOCIALE »**

---

**27-29 avril 2016, Die (Drôme)**

# Sommaire du Compte Rendu

<b>Objectifs</b> .....	1
<b>Participants</b> .....	1
<b>Mercredi 27 avril</b> .....	<b>2</b>
* Lancement du carrefour.....	2
* Pourquoi la protection sociale ?.....	4
* Travail en binôme.....	7
* Un point de vue historique.....	10
* Bilan de la journée.....	16
<b>Jeudi 28 avril</b> .....	<b>17</b>
* Accueil et pensées de la nuit.....	17
* Khalavi-e... nos vies dans la vie.....	18
* Le doux et le dur.....	25
* Le point de vue d'un élu.....	31
* Présentation des propositions au « Comité de refondation de la protection sociale ».....	37
- la lourdeur des dossiers et la présomption de culpabilité	
- la rigidité des institutions	
- le besoin d'être considéré dans ses liens de famille et son entourage	
- l'absence de reconnaissance de l'activité hors emploi	
* Bilan de la journée.....	43
<b>Vendredi 29 avril</b> .....	<b>46</b>
* Restitutions des ateliers.....	46
→ Des mots.....	46
→ Financement de la protection sociale.....	46
→ Sur Khalavi-e.....	47
* L'interview de Monsieur Pierre.....	49
* A l'heure du départ.....	55

## Objectifs

- Contribuer à une réflexion sur la protection sociale dans une perspective citoyenne
- Le faire à partir de notre diversité d'expérience dans le système et à ses marges quels que soient notre statut, nos revenus, notre âge...
- Prendre le temps de rêver un système plus doux et plus juste à partir d'outils et d'approches issues de l'éducation populaire
- A l'issue des différentes rencontres du carrefour de savoir, se donner des pistes de réponses aux questions suivantes :
  - **Quels devraient être les objectifs de la protection sociale ?**
  - **Qu'est-ce qu'il y a dans le panier de la protection sociale ?** Quels champs devraient couverts par elle ?
  - **Quelles sont les anomalies du système actuel** (situations injustes ou brutales) ?
  - **Sur qui et sur quoi fonder le système** (si ce n'est plus le « père de famille qui travaille ») ? Quelles conséquences de ce fondement sur la gouvernance du système et sur son financement ?
  - **Quelle devrait être la part de la protection sociale publique parmi les différentes formes d'aide et d'entraide aujourd'hui ?**
  - **Comment reconnaître la « contribution de tous à la vie sociale » ?**

## Participants

- Ludovic
- François
- Jérôme Bar
- Denis
- Fulbert
- Pascale
- Françoise Rahard
- Vanessa
- Séverine
- Bernard Schriecke
- Jeanne
- Manu Bodinier
- Céline Whitaker
- Reza
- Pierre Mazey
- Alain



## Mercredi 27 avril

### \* Lancement du carrefour

*On commence le séminaire dans la grande salle d'Habiterre à Die. Nous sommes une quinzaine. Pourquoi sommes nous là ?*

- Le mot carrefour des savoirs vient du Québec. Vivian Labrie avait appelé comme cela un groupe qui a travaillé sur les finances publique pour faire se croiser des savoirs citoyens, et d'autres types de savoirs. Ils avaient interrogé des fonctionnaires des finances, des économistes, pour construire des concepts différents qui prennent en compte la vie des gens et qui ont servi au travail préparatoire à la loi pour un Québec sans pauvreté.
- L'idée de travailler sur la protection sociale vient du Secours Catholique avec Bernard. L'ambition est d'essayer de réfléchir à l'ensemble de la protection sociale plutôt que de réfléchir par bouts (RSA, retraites)... Il a invité AequitaZ et la Fédération des centres sociaux.
- Nous avons organisé l'année dernière deux séminaires de trois jours où plusieurs d'entre nous étaient présents : Vanessa Françoise Bernard, Celina et Manu à Die puis Ludovic, Pascale Bernard, Jeanne, Celina et Manu au Monts des Cats. Vivian était venue pour les deux séminaires, et l'idée était de voir comment on pouvait s'y prendre. On a pris du temps pour réfléchir à ce que pourrait être une stratégie pour essayer de repenser un système qui inclut tout le monde.
- Pour cette année, nous avons décidé de travailler avec deux outils :
  - une trousse d'animation pour que des groupes puissent réfléchir à la question, récolter cette matière pour l'analyser collectivement. Plus on a de groupes différents, plus ce sera intéressant pour réfléchir
  - un petit groupe qui creuse des questions dans la durée en carrefour des savoirs. C'est nous !
- Aujourd'hui, on est donc dans le premier jour du premier séminaire du carrefour de savoirs. On a le droit de dire à la fin qu'on n'a pas envie de continuer mais si ça vous intéresse, on a envie de le faire plusieurs fois. Le groupe variera un peu dans la taille : Alain ancien vice président du Conseil Général de la Drôme et Pierre Mazey qui est chercheur nous rejoindront. Françoise et Jérôme nous quitteront pour la dernière journée.
- Les prochaines étapes sont les suivantes :
  - en juillet, trois jours à plus nombreux, avec Vivian, et avec les personnes qui sont dans le comité de pilotage et des représentants des groupes ayant réfléchi localement.
  - A l'automne faire à nouveau trois jours de carrefour de savoirs
  - A l'été 2017, savoir ce que l'on souhaite en termes de grands objectifs pour la protection sociale et viser des changements politiques avec la nouvelle mandature

- Dans notre programme, on va reprendre des outils d'animation pour les creuser vraiment à fond et permettre à chacun de les connaître
  - Mercredi: « pourquoi avons nous besoin de la protection sociale » à partir de nous et des grands systèmes existants
  - Jeudi : khalavi-e alors que certaines personnes ne s'y retrouvent pas toujours. L'idée serait peut être de dessiner un khalavi-e qui correspond à la protection sociale qui nous correspondrait
  - Vendredi : Profiter de la compétence de Pierre autour du non-recours et de « pourquoi la protection sociale ne touche pas certaines personnes ? »

*On fait un jeu de présentation à partir de là où on habite, de là où habitaient nos grands-parents et de notre année de naissance (de 1954 à 1986)*



*On se met d'accord aussi sur la posture entre nous.*

- En participant au carrefour de savoirs, on est tous chercheurs. Manu et Celina proposent une trame mais si vous avez une idée, une question, elle sera toujours la bienvenue pour nous aider à avancer. S'autoriser à poser des questions sur ce qu'on ne comprend pas permet de préciser ce qu'on veut dire et aider le groupe tout entier. C'est la diversité de nos expériences qui peut nourrir le carrefour.
- Cela suppose de la bienveillance entre nous, de ne pas avoir peur. Un exercice compliqué car on va parler de nos vies. D'où l'intérêt d'en faire un enjeu partagé.
- On est en autogestion complète dans cet habitat collectif. Les repas sont affichés et il faut qu'on s'organise pour faire à manger et la vaisselle. La confiance se crée aussi en vivant ensemble, des idées qui viennent pendant les repas et les soirées libres. On n'est pas là pour être productif à tout prix mais être là en qualité et avancer ensemble.

## \* Pourquoi la protection sociale ?

*Nous commençons par poser la question du sens de la protection sociale.*

*Nous prenons quelques minutes individuellement pour répondre à la question : « pourquoi avons-nous besoin de la protection sociale aujourd'hui ? » avant de mettre en commun les réponses à ces questions*



- **Ludovic** : pour faire face aux accidents de vie de façon solidaire car nous ne sommes pas égaux par nature mais nous pouvons être égaux en droit pour pouvoir s'épanouir malgré ses faiblesses

- **François** : Pour être aidé en cas de perte d'emplois. Pour bien vivre dans la vieillesse. Pour pouvoir accueillir nos enfants à travers les allocations. Pour pouvoir vivre en cas de handicap. Pour pouvoir être serein dans la vie en sachant qu'il y a un dispositif qui peut nous venir en aide en cas de coup dur

- **Jérôme** Parce que nous faisons partie d'une même communauté. Pour vivre en bonne santé et dans la sécurité. Pour partager nos richesses et/ou nos difficultés. Pour lutter contre les inégalités de richesses et de situation face aux accidents de la vie  
Pour vivre en paix

- **Denis** : pour pouvoir être soutenu et protégé face aux coups durs dans la vie. Et dans les changements joyeux qui peuvent se produire (naissance) où on peut avoir besoin d'aide aussi. Pour qu'on vive ensemble dans une société plus solidaire et plus juste

- **Fulbert** : pour mieux lutter contre la précarité et contre la pauvreté. La protection sociale permet de maintenir un niveau de vie raisonnable.

- **Pascale** : Sans protection sociale rien n'est possible. Il faut de la protection sociale. Il faut de la protection sociale pour se soigner. Pour les enfants, les personnes âgées.  
Pour vivre tous ensemble en paix. Parce que dans d'autres pays il n'y en a pas

- **Françoise** : Pour tendre vers plus d'équité. Et parce que nous ne sommes pas égaux au regard de la santé, de l'âge, de la famille, lieu de vie, ressources... mais que nous avons tous droits à une égale dignité.

- **Vanessa** : Pour une meilleure cohésion. Les inégalités provoquant des France à plusieurs vitesses ne se comprenant pas les unes les autres. Parce qu'une démocratie se doit de respecter la majorité tout en protégeant les minorités. Pour que chacun ait accès à l'éducation, aux soins... et puisse prendre toute sa place dans la société. Pour pouvoir vivre la tête haute

- **Séverine** : Pour survivre, protéger, aider les autres à comprendre les choses. Pour avancer dans la vie avec des connaissances. Savoir se faire comprendre appuyé sur les choses qu'on connaît avec les mots qu'on apprend

- **Bernard** : Pour faire face aux accidents de la vie pour moi et ma famille. Pour être dans un lien plus égalitaire avec les gens qu'on rencontre. Ça me serait insupportable de vivre dans une société où autour de moi, des personnes ne pourraient pas se soigner, arrêter de travailler à un âge. C'est un progrès de civilisation où on dépasse la solidarité de clan pour aller plus loin et l'instaurer de manière universelle.

- **Jeanne** : Pour être protégé face aux risques inhérents d'une vie (maladie... congé maternité qui ne devrait pas être un risque). Normalement être malade, devenir vieux ne devrait pas être des risques mais quelque chose qui devrait faire partie de la vie. C'est quand même bizarre. Pour des aspects financiers. Pour avoir une place dans la société. Peut être plus facile que de se protéger individuellement (pour un aspect plus pratique)

- **Manu** : Pour faire face à la violence d'être livré à soi-même lors des turbulences de la vie (maladie, accidents...) Pour vivre généreusement plutôt que comme des rapaces prêts à dévorer les autres

- **Reza** : 1. La solidarité naturelle non forcée est une forme d'intelligence. 2. Un titre de Michel Polnareff, « ça n'arrive pas qu'aux autres » en parlant des accidents de la vie (maladie, décès d'un proche...) 3. L'individualisme est destructeur 4. A ne pas faire culpabiliser les personnes ne pouvant donner.

- **Celina** : Pour prendre soin de chacun face aux aléas et au parcours de vie. Et la solidarité de tous dans ce soin.

*Après ce tour de table, on prend un temps de réaction :*

- **Pascale** : Il faut du social

- **Jeanne** : La phrase il y a le mot « France » et le mot « aujourd'hui ». Personne n'a dit pourquoi aujourd'hui ? On ne l'a pas trop fouillé. Certains vont dire que capitaliser c'est l'avenir de la protection sociale.

- **Denis** : C'est vrai. On aurait pu répondre « on en a plus besoin »

- **Jeanne** : Envisager pourquoi ça nous permettrait de renforcer nos arguments.

- **Reza** voudrait rajouter : la bienveillance.

- **Jérôme** : Suite à ce que disait Bernard, il y a l'État et la famille mais on ne fait pas forcément confiance au clan ou à la communauté locale (le vilain petit canard de nos solidarités collectives). Il peut y avoir de la douceur dans un clan et de la violence dans la famille.

- **Bernard** : On a une vision de plus en plus étroite de la famille (parent-enfant) mais rarement les collatéraux, alors qu'auparavant, c'était plus large...

- **Jérôme** : J'ai eu une famille très violente qu'on a tout fait pour fuir. Au sein des parents d'élève, j'accompagne des familles très violentes.

- **Fulbert** : On parle d'une protection sociale moyenne. On fixe pas le même niveau de

protection en fonction des familles. On ne vit pas avec les mêmes critères en fonction du revenu.

- **Denis** : Sur Etat-famille, nos réseaux de voisinage, de copains passent avant la famille. Ce sont tous ces réseaux là qui nous protègent.

- **Jérôme** : je n'ai pas l'impression qu'on a bien conscience d'une richesse commune. Ça fait du bien de se le dire.

- **Bernard** : La protection sociale, on a l'impression que ça a toujours existé

- **Jeanne** : On parle toujours du trou de la sécu et ça joue sur la culpabilité. On ne le vit pas comme un droit. Ça nous empêche de nous dire que c'est chouette ce qu'on a.

- **Reza** : On culpabilise les gens mais on est incapable d'expliquer le trou de la sécu.

- **Manu** : Deux choses. 1. Il y a plus besoin de solidarité car on est plus mobiles qu'avant. On est donc éloigné de sa famille et de son entourage car on bouge plus, pour le boulot, pour l'amour... On se retrouve alors plus isolés qu'il y a un siècle où l'on vivait et travaillait et mourrait relativement proche de chez soi pour la majorité de la population. 2. Le mot égalité est revenu plusieurs fois. Ce serait intéressant de le creuser

- **Ludo** : Je suis choqué que des personnes âgés reviennent sur l'idée de protection sociale alors qu'ils se sont battus pour. C'est inquiétant. Est-ce qu'on la présente suffisamment à l'école ? Certains arrivent à se soigner et d'autres n'y arrivent plus. Ils disent : « on paye pour les autres, nos retraites n'augmentent plus, on fait trop de social en France ». Alors qu'ils bénéficient de la retraite...

- **Jérôme** : comme s'il y avait la peur de manquer, le gâteau ne va pas être assez grand

- **Denis** : Il y a aussi cette pensée du « mérite » car ils ont travaillé toute leur vie alors qu'il y avait une époque où on pouvait travailler toute sa vie...

- **Celina** : Tout le monde dit « face aux aléas de la vie ». A plusieurs moments, il y a cette idée : « est-ce que c'est des aléas ou est-ce que c'est simplement la vie ? ». Ça fait écho à ce qui est apparu comme « de permettre à chacun de prendre toute sa place dans la société ». Il y a des choses à creuser dans ce sens là. Je ne sais pas si je suis très clair. On sort du côté « risque ». On voit émerger des choses comme « ça devrait permettre à chacun de mener sa vie ».



## \* Travail en binôme

*Deux par deux, temps où on cherche dans son histoire personnelle qui fonde notre réponse à la question « pourquoi ». On en sort une image ou une métaphore qui incarne cette histoire*

- **Denis et Pascale.**

- \* Le premier petit bonhomme porte seul une charge (sociale)



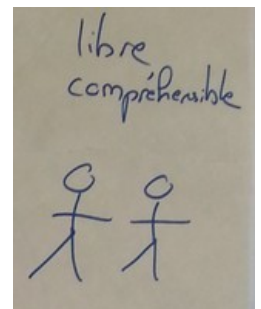
- \* Toutes les directions avec des points d'interrogations pour savoir où on doit aller, dans quel sens. A quoi sert le droit? A quoi sert le social? Seul, on manque d'information sur ce qu'est la protection sociale. *Le panneau explique la complexité et l'illisibilité du système*



- \* Dans le troisième dessin, la charge pèse moins lourde et sortir des gens de la détresse.



- On se libère de cette charge pour arriver à quelque chose de libre.



- **Vanessa et Fulbert.** « La faim justifie les moyens »

- On parle de la protection sociale en pensant aux soins, aux moyens mais pas comme dans « l'homme est un loup pour l'homme ». On n'a pas parlé de la protection de l'homme de l'homme, de ce regard, du jugement de valeur... ça détruit beaucoup plus que ce qu'on croit

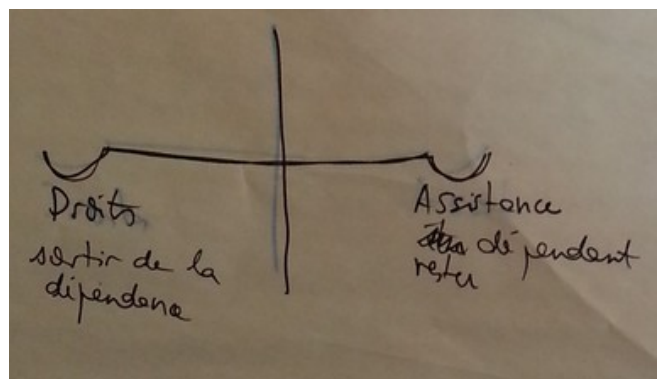
- **Manu et François.** L'image d'un écosystème avec de la diversité où il y a une chaîne. Nous sommes différents et liés les uns aux autres. S'il y a rupture dans la chaîne, il y a rupture dans le système. Il faut réfléchir de façon globale. Il faut aussi pouvoir envisager les personnes dans leur diversité : comme des abeilles, des loups... La protection sociale est faite pour protéger la diversité. Pas pour combattre des loups qui seraient dangereux.

- **Françoise et Ludovic** La première image, celle d'un oiseau qui peut voler suffisamment pour voler sur les arbres qui l'entourent pour s'alimenter, faire son nid mais pas pour prendre de la hauteur pour savoir où faire son nid. On a aussi pensé aux aides, le singe qui est dans sa cage où il y a un distributeur de nourriture avec un euro. On laisse les gens sous perfusion et on donne pas une autre vision de leur dignité. Le lien n'est pas que pécuniaire mais de reconnaître leurs savoirs propres. On est arrivé sur quelque chose de plus globale. Elle est financée que par le travail, on pourrait peut être faire autrement. On a de moins en moins de liberté et une obligation de travailler.
- **Jérôme et Bernard.** Un gilet de sauvetage, son utilité première est de vous sauver si vous tombez mais son utilité pourrait aussi aider dans l'autorisation de sauter à l'eau. D'utiliser le chômage pour créer sa propre activité, de prendre soin de soi. Le revenu de base pour aller vers une activité artistique. Voire une aide à la séparation s'il y a de la violence au sein de la famille. Une aide à la douceur. On décide pas d'entrer dans la maladie mais on pourrait décider d'entrer dans le chômage  
On a eu une discussion sur la mort qui permet de la mettre à distance. Elle permet de mettre la mort à distance pour vivre plus sereinement la mort de nos proches.

**Bernard et Denis :** L'efficacité de la protection sociale était plus importante à l'époque de nos parents qu'aujourd'hui : à l'époque, pour trois enfants, les allocations familiales permettaient à une personne au SMIC de devenir propriétaire de son logement et de partir en vacances.

- **Reza et Jeanne.** Ce qui m'a le plus surpris dans notre dialogue, c'est le « nul n'est censé ignorer la loi » car il était bien protégé et connaissait le système. Mais ce serait bien de nous faire connaître nos droits. C'est un combat d'être bien protégé. Notre image est l'aquarium, le poisson est muet. Il ne peut pas s'expliquer. On tourne en rond dans l'aquarium tant qu'on ne peut pas s'informer.

- **Celina et Séverine.** La première image, une balance : comment trouver l'équilibre entre les droits que nous donnent la protection sociale (et qui permettent de sortir de la dépendance vis à vis d'autres - la main qui aide est toujours au dessus de la main qui reçoit) mais de l'autre côté, ça nous maintient dans un système d'assistance. Du coup, on n'a plus de capacité à sortir de notre problématique. Trouver un équilibre entre le fait que ça nous permet d'être libre mais ça nous enferme dans ce qu'on est.

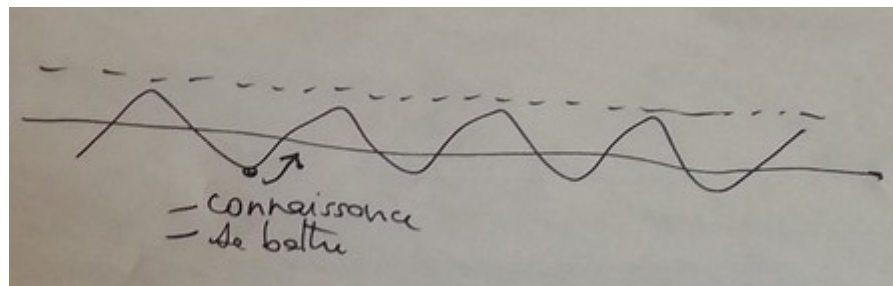


**Vanessa :** je suis en invalidité et j'ai dû demander l'autorisation à la Sécurité sociale de faire partie d'un conseil d'administration d'une association. Car je suis

déclarée « inapte à toute activité rémunérée ou non »

**Manu** : Il y a une dimension qui émerge autour de la coopération nécessaire au système. Ce serait différent d'avoir un système qui pousse à coopérer plutôt que d'aider voire de contrôler. Par exemple, Pôle Emploi qui pose la question « qui peut vous aider autour de vous » plutôt que « prouvez moi que vous cherchez un emploi »

- La deuxième image : la vie est faite de haut et de bas et la protection sociale permet de maintenir un niveau (de vie) constant. Quand on est en bas, la question de l'information, de la connaissance joue. Mais il faut quand même se battre. De leur côté, ceux qui sont en haut, c'est comme si ils avaient un miroir qui réfléchit leur propre situation, ils ne voient pas qu'il y a des bas ; Il faudrait réussir à casser ce miroir et reconnaître qu'il y a des moments de bas qui demandent protection.



**Denis** : Si on veut parler de la protection sociale de manière positive, il faudrait que les institutions changent les mots qui sont utilisés : « inapte » (c'est terrible!!!) ; « invalide » ; « parent isolé » non ! il y a plein de gens autour de moi. C'est une protection très marquée, stigmatisant au travers des mots...

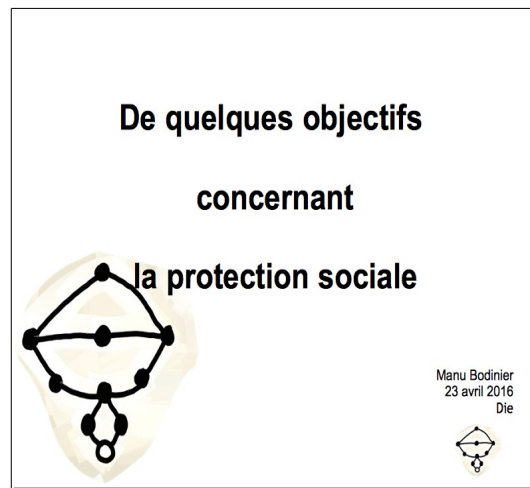
**Jeanne** : J'ai une copine qui disait « pour ceux qui ont la CMU, veuillez vous présenter, ça stigmatise... »

**Séverine** : Ou même les gens qui sont méchants qui disent « t'es un cas soc » quand tu leur demandes c'est quoi, ils savent pas !!!

**Fulbert** : Et on le vit mal et on se renferme. On se fait une coquille et puis voilà...

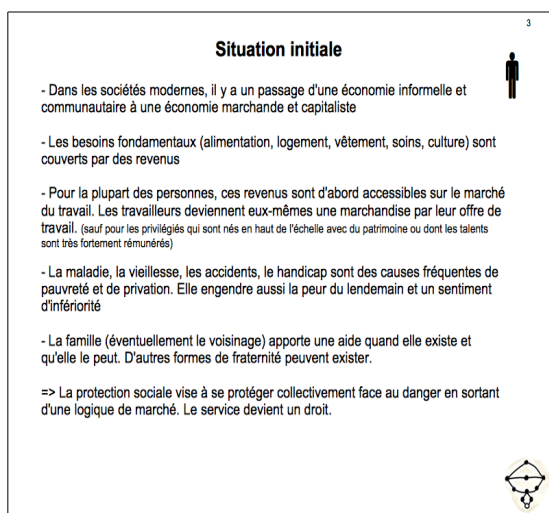
## \* Un point de vue historique

*Quelles ont été par le passé des « objectifs » pour la protection sociale ? Qu'en pense-t-on au regard des objectifs qui sont les nôtres ? Manu présente une forme classique de présentation des systèmes de protection sociale.*



Personne n'est contre la protection sociale, mais on ne met pas les mêmes choses derrière la protection sociale.

Comme sur ces deux sites Internet, ils parlent de protection sociale, mais en fait ils vendent des services privés. Du coup la question est de savoir quelle forme de protection sociale, plutôt qu'une protection sociale en soi.



- Dans les sociétés modernes, il y a un passage d'une économie informelle et communautaire à une économie marchande et capitaliste

- Les besoins fondamentaux (alimentation, logement, vêtement, soins, culture) sont couverts par des revenus. On a besoin d'argent pour vivre.

- Pour la plupart des personnes, ces revenus sont d'abord accessibles par leur travail. Les travailleurs deviennent eux-mêmes une marchandise par leur

offre de travail. (sauf pour les privilégiés qui sont nés en haut de l'échelle avec du patrimoine ou dont les talents sont très fortement rémunérés)

- La maladie, la vieillesse, les accidents, le handicap sont des causes fréquentes de pauvreté et de privation. Elle engendre aussi la peur du lendemain et un sentiment d'infériorité

- La famille (éventuellement le voisinage) apporte une aide quand elle existe et qu'elle le peut. D'autres formes de fraternité peuvent exister.

=> La protection sociale vise à se protéger collectivement face au danger en sortant d'une logique de marché. Le service devient un droit.

4

### Les formes de la fraternité

Elle est facultative. Elle est privée. Elle se pratique dans la proximité (avec des gens qu'on connaît).

**\* La bienfaisance**  
Elle correspond à la volonté de faire du bien aux autres au sein d'une communauté locale donnée. Elle est organisée par l'Eglise (« charité ») puis à la fin du XIXe dans le cadre des « bureaux de bienfaisance » gérés par les municipalités.


Les personnes et collectivités qui le souhaitent affectent volontairement une partie de leurs ressources et de leur temps pour accompagner et aider les personnes qui en expriment le besoin. Elle était le plus souvent organisée pour les « bons pauvres » : malades indigents, orphelins, vieillards...

Elle est financée par des dons (qui peuvent être développés par des incitations fiscales)

**Limites :**

1. Elle intervient sur un nombre limité de personnes
2. Elle n'est pas articulée au monde du travail ou aux causes des inégalités.
3. L'identité sociale des bénéficiaires est limitée à celle d'un « demandeur » qui doit faire la preuve de son besoin et adapter son comportement.

**\* L'entraide**  
Elle correspond à une situation d'aide au sein d'un groupe de pairs ou d'une communauté de semblables. Elle est endogène



La fraternité est facultative. Elle est privée. Elle se pratique dans la proximité (avec des gens qu'on connaît). On la pratique avec quelqu'un qu'on considère comme un frère dans un espace donné.

Dans la forme caritative/bienfaitrice, il y a une inégalité présente même s'il y a bonne volonté entre l'aidant et l'aidé.

Dans la forme d'entraide, il y a une parité de situation entre les personnes.

5

### Les formes de la solidarité

Elle est obligatoire. Elle est publique. Elle se pratique à une échelle large (avec des gens qu'on ne connaît pas).


A minima la **logique assistancielle**  
→ Les riches et les classes moyennes d'un pays payent pour que les pauvres de ce pays puissent couvrir leurs besoins  
Elle vise la lutte contre la pauvreté envisagée comme privation de besoins fondamentaux.  
Ex : les aides sociales (ASP, AAH...) en France

**PEUT** être complété par

→ **La logique corporatiste**  
→ On contribue et on perçoit obligatoirement pour un risque donné au sein de catégories professionnelles (agriculteurs, indépendants, salariés, cadres, fonctionnaires, cheminots...)  
Ex : la Sécurité Sociale en France

**OU**

→ **La logique égalitariste**  
→ On contribue et on perçoit obligatoirement des aides et droits assez similaires en étant citoyen d'un pays  
Elle vise l'égalité par la lutte contre les inégalités  
Ex : les retraites à compte notional ou la flexsécurité en Suède



La solidarité est obligatoire. Elle est publique. Elle se pratique à une échelle large (avec des gens qu'on ne connaît pas). Je cotise ou paye des impôts et par là j'aide des personnes que je ne connais pas.

Être solidaire ne suffit pas à déterminer la forme de l'aide. Il existe au moins trois formes de solidarités :

- assistancielles (les riches aident les pauvres)
- corporatiste (dans un groupe socioprofessionnel donné comme les agriculteurs, les indépendants...)
- égalitariste (entre citoyens à l'échelle d'un territoire)

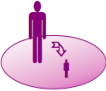
Les systèmes existants sont des mix de ces logiques. Le système assistanciel est toujours présent et éventuellement combiné avec une autre logique : corporatiste en France, égalitariste en Suède.

**Bernard** : Attention sur le mot corporatiste. Ce n'est pas si fermé que cela. Souvent, le mot « corporatiste » se réfère à des catégories très précises, alors que par exemple il y a de grandes différences à l'intérieur du groupe des agriculteurs

**Manu** : Oui mais de fait il y a plusieurs niveaux de retraites et d'assurance maladie en France alors qu'il n'y a qu'une seule règle du jeu en Suède.

**Denis** : Pourquoi en France on est dans le système corporatiste ?

**Manu** : Il y a plusieurs réponses possibles, mais surtout car on n'arrive pas à créer un compromis entre les différents groupes et surtout avec ceux qui ont capacité de blocage (exemple cheminots) qui ont un pouvoir pour préserver et se battre pour leur corporation. On n'y est pas arrivé en 1945 malgré les orientations de Laroque. On constate malgré tout des avancées dans l'unification de certaines prestations.



**1. La logique assistancielle**

Tous les titulaires de revenus (du travail et du capital) renoncent **obligatoirement** à une partie de leur revenus pour constituer un fonds qui fournira un minimum de ressources pour vivre décemment au cas où il ne serait pas capable d'atteindre ce **minimum** en raison de son âge, de la maladie, d'accident, de handicap...


Le système est fondé sur l'**assistance**. Il ne limite pas les inégalités *ex ante* mais il permet que personne ne soit complètement dépourvu de ressource dans les cas où le marché ne leur alloue pas de revenus. Elle est sélective.

Elle est financée par l'impôt.

Limites :

1. Il n'y a pas d'action sur les inégalités à la naissance
2. Les personnes doivent faire la preuve que ce n'est pas par choix qu'ils ne gagnent plus de revenus professionnels (effet de stigmatisation)
3. Elle est très compatible avec les inégalités générées par l'économie de marché
4. Les « besoins » sont illimités. Comment définir les besoins fondamentaux ?

Les allocations issues de ce régime de protection sociale sont parfois désignées comme des « allocations de solidarité » ce qui peut prêter à confusion




## Sur la logique assistancielle

Tous les titulaires de revenus (du travail et du capital) renoncent **obligatoirement** à une partie de leur revenus pour constituer un fonds qui fournira un minimum de ressources pour vivre décemment au cas où il ne serait pas capable d'atteindre ce **minimum** en raison de son âge, de la maladie, d'accident, de handicap...

Le système est fondé sur l'**assistance**. Il ne limite pas les inégalités à la naissance mais il permet que personne ne soit complètement dépourvu de ressource dans les cas où le marché ne leur alloue pas de revenus.

Les prestations sont fondées sur des critères sélectifs. On doit prouver qu'on a besoin. Ce qui provoque des formes de stigmatisation. La définition de ce que constitue les « besoins fondamentaux » évolue historiquement.

Elle est financée par l'impôt.



**2. La logique corporatiste**

Modèle de Bismarck


Les travailleurs renoncent **obligatoirement** à une partie de leur rémunération présente pour constituer un fonds qui interviendra *après* dans les soins de santé, lors d'un accident, pour leur retraite ou en cas de chômage involontaire.

Le système est fondé sur l'**assurance** : un assureur, un assuré, un risque («événement dont l'occurrence est à la fois indésirable aux yeux de l'intéressé et incertaine» : ex : la diminution des revenus).

Elle se développe avec la société salariale. Elle est financée par des cotisations sociales. Elle est soutenue par les syndicats. Elle est encadrée par l'Etat et mise en œuvre par des organismes paritaires et/ou des mutuelles.

Limites :

1. L'identité sociale est limitée à l'identité professionnelle
2. Il n'y a pas d'action sur les inégalités à la naissance
3. Les personnes doivent faire la preuve que ce n'est pas par choix qu'ils ne gagnent plus de revenus professionnels.
4. S'il n'y a pas de plein emploi, on n'a pas de revenus professionnels, on est exclu de cette logique et on bascule sur une autre.
5. La vieillesse est-elle encore un risque ? Le fait d'avoir un enfant ?



## Sur la logique corporatiste.


Les travailleurs renoncent **obligatoirement** à une partie de leur rémunération présente pour constituer un fonds qui interviendra *après un problème* dans les soins de santé, lors d'un accident, pour leur retraite ou en cas de chômage involontaire.

Le système est fondé sur l'**assurance** : un assureur, un assuré, un risque («événement dont l'occurrence est à la fois indésirable aux yeux de l'intéressé et incertaine» : ex : la diminution des revenus).

Elle se développe avec la société salariale. Elle

est financée par des cotisations sociales. Elle est soutenue par les syndicats. Cela a permis d'inclure le monde du travail dans une couverture publique. Elle est encadrée par l'État et mise en œuvre par des organismes paritaires et/ou des mutuelles. Mais elle vient renforcer une identité professionnelle. Si on n'a pas d'emplois, on perd plus que du revenu.

Elle n'agit pas non plus contre les inégalités à la naissance. Est-ce qu'on peut continuer de penser un système avec ces mots là ?



### 3. La logique égalitariste

Modèle de Beveridge / Paine


Tous les titulaires de revenus (du travail et du capital) renoncent **obligatoirement** à une part de leur revenus pour constituer un fonds qui ouvre inconditionnellement à tout membre de la société des droits [et/ou un revenu dit « universel »] relativement importants

Le système est fondé sur l'**équité** entre les citoyens d'un pays en partageant un patrimoine commun. Elle organise des transferts à tous car on ne choisit pas d'être né ou pas avec des talents. Elles n'ont pas à justifier de leurs choix professionnels ou personnels.

Elle est financée par l'impôt. L'identité est liée à la citoyenneté. Elle est relativement **universelle** (conditions de résidences, de respect des obligations...) et se fonde sur des niveaux élevés de prestations.

Limites :

1. En fonction du montant des droits ouverts, le modèle est compatible avec une légitimation des inégalités (on se rapproche alors d'une logique assistancielle même si on n'a pas à faire la preuve de ses besoins)
2. Elle suppose une capacité à négocier des compromis qui dépassent les intérêts catégoriels et une vision de long terme.
3. Selon ses adversaires, il serait désincitatif au travail et à l'esprit d'initiative.
4. Il dépend en réalité également d'une forme de plein-emploi



### Dans la logique égalitariste,

Tous les titulaires de revenus (du travail et du capital) renoncent **obligatoirement** à une part de leur revenus pour constituer un fonds qui ouvre inconditionnellement à tout membre de la société des droits [et/ou un revenu dit « universel »] relativement important

Le système est fondé sur l'**équité** entre les citoyens d'un pays en partageant un patrimoine commun. Elle organise des transferts à tous car on ne choisit pas d'être né ou pas avec des talents. Elles n'ont pas à justifier de leurs choix professionnels ou personnels.

Elle est financée par l'impôt. L'identité est liée à la citoyenneté. Elle est relativement **universelle** (conditions de résidences, de respect des obligations...) ce qui peut alimenter le rejet des étrangers. Mais on n'a pas à prouver ses besoins ou l'utilisation des prestations.

Il se fonde sur des niveaux élevés de prestations (sinon on est dans une logique assistancielle)

Cela suppose une capacité à nouer des compromis à l'échelle d'une société au-delà de sa propre catégorie professionnelle et des négociations qui dépassent le temps d'un mandat électoral.

En Suède, tout le monde contribue au système de retraite même si le niveau de retraite sera différent selon le nombre d'années travaillées. Chaque retraité a un nombre de points, et si le pays s'appauvrit, la valeur du point diminue. C'est un système qui lie toutes les personnes quel que soit leur niveau dans l'échelle, tout le monde est touché.

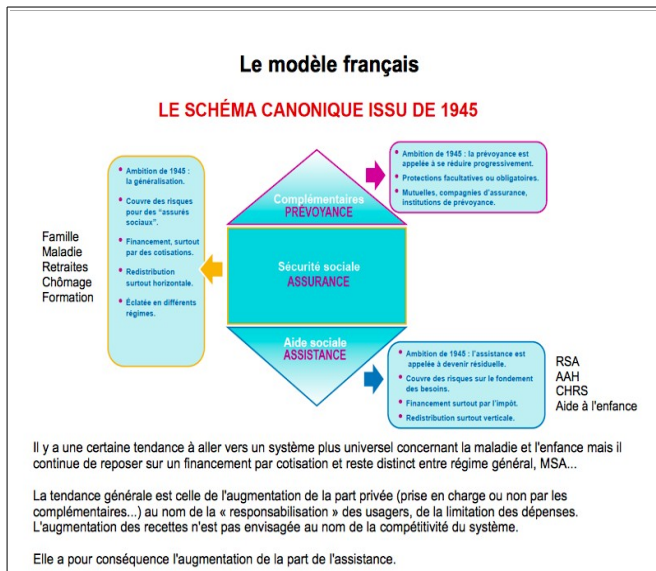
Les adversaires disent que cela désinciterait au travail. Cela ne peut marcher que si il y a le plein emploi. Mais est-ce si sûr ? En fait, cela intègre le plein emploi comme objectif.

**Bernard** fait remarquer que le mot « renoncement » est négatif et supposerait un caractère volontaire et un choix qui est fictif. Il faudrait plutôt utiliser le terme « contribuer »

**Reza** : Ils peuvent le faire aussi car ce sont des pays très peu peuplés.

**Manu** : sur le système de flexsécurité au Danemark, (80 % salaire sur 2 ou 3 ans)

mais la formation est obligatoire. L'argent de la formation va plus aux chômeurs qu'aux salariés – ce qui est le cas en France – Cela crée une plus grande réactivité pour retrouver de l'emploi.



**Dans le modèle français, on a :**  
une base d'assistance RSA AAH  
une base assurantielle : retraites, sécu,  
base complémentaire

On a une augmentation des deux extrêmes (assistance / complémentaire)

La base assurantielle reste stable, mais son financement diminue par allègement des cotisations. C'est l'État qui les prend en charge : c'est à dire report et prise en compte des charges par la collectivité.

Il y a un passage relatif d'une logique d'assurance à une logique égalitariste pour allocations familiales et l'assurance maladie qui sont, de plus en plus, prise en charge par l'État.

**Questions et remarques**

10

- \* Certains mots sont piégés :
  - \* « contributif » : ne désigne que les cotisations sociales (et pas les impôts)->
  - \* « actifs » : ne désigne que ceux qui se positionnent sur le marché du travail
- \* La métaphore libérale est celle des trois piliers
  1. Un pilier « assistance » pour ceux du bas de l'échelle
  2. Un pilier « assurance » pour tous ceux qui travaillent (logique corporatiste)
  3. Un pilier « capitalisation » pour tous ceux qui veulent plus (et qui en ont les moyens)

→ par quelle métaphore la remplacer ?
- \* La « responsabilisation » (lutte contre l'assistanat...) est perçue comme un changement. Alors que la visée « égalitaire » ne l'est pas. Comment la rendre sexy ? Quelles sont les forces politiques qui peuvent soutenir cette visée ? Comment ne pas exclure les étrangers ?

Certains mots sont piégés :

- \* « contributif » : ne désigne que les cotisations sociales (et pas les impôts)->
- \* « actifs » : ne désigne que ceux qui se positionnent sur le marché du travail

La métaphore libérale est celle des trois piliers

1. Un pilier « assistance » pour ceux du bas de l'échelle
2. Un pilier « assurance » pour tous ceux qui travaillent (logique corporatiste)
3. Un pilier « capitalisation » pour tous ceux qui veulent plus (et qui en ont les moyens)

→ par quelle métaphore la remplacer ?

\* La « responsabilisation » (lutte contre l'assistanat...) est perçue comme un changement. Alors que la visée « égalitaire » ne l'est pas. Comment la rendre sexy ? Quelles sont les forces politiques qui peuvent soutenir cette visée ? Comment ne pas exclure les étrangers ?

En même temps, la visée égalitaire suppose de faire tomber des privilèges, et l'État ne veut pas forcément s'attaquer à cela.



**Jérôme** : Il y a un syndrome du larbin : tout le monde veut accéder à une meilleure position, la société est organisée autour de la compétition. Si il y a plus d'égalité, il n'y aura plus cette excitation d'avoir toujours plus, et plus que le voisin. Ce n'est pas une fatalité.

**Françoise** : Il y a une masse de gens qui vivent beaucoup plus mal, mais qui le perçoivent comme lié au fait que il y a d'autres qui leur bouffent leur pain. On revient sur la question de la compétition.

**Denis** : Est ce que le fait que assistanat soit plus « sexy » que égalité n'est pas lié au fait que l'on est en période de crise : repli sur soi, recherche de boucs émissaires ?

**Ludo** : on critique beaucoup la protection sociale, mais on a aussi une question de positionnement politique sur ceux qui critiquent l'assistantat.

**Jeanne** : L'égalité peut être comprise par certains comme « communiste »... et la réaction est alors « si c'est égalitaire, qu'est ce que je vais perdre ». De plus, c'est aussi lié à notre système éducatif qui veut faire une société du mérite

**Jérôme** : Il y a le syndrome du bouc émissaire par peur de prendre la dernière place. La hiérarchisation est à tous les niveaux. Et le projet égalitariste va contre cette hiérarchisation, en posant qu'on a tous une égale dignité

**Fulbert** : Il y a des personnes qui bénéficient de l'assistantat pour en tirer plus en sous-louant leur logement.

**Manu** : Cet exemple ce n'est pas de l'assistance mais de la fraude. Alors que lorsqu'on parle « d'assistantat », cela consiste à dénoncer ce que serait une « dépendance aux allocations » même sans frauder. C'est une dénonciation de l'assistance. On reproche à la personne d'être seule responsable de ce qu'elle vit. Elle a peut être un petit bout de responsabilité, mais il y a d'autres éléments en jeu . Exemple il y 5 millions de chômeurs et 250 000 offre d'emplois sur le site Internet de Pôle Emploi. Dans cette situation, il y aura de toute façon des gens qui resteront sur le carreau, et on le leur reproche.

**Jeanne** : Il faut absolument distinguer assistanat de la fraude. Mais dans une logique d'empowerment, on peut se dire entre soi quand quelqu'un fait quelque chose qui n'est pas bien (du type profiter du système). Je suis d'accord pour dire que le système est injuste, mais il faut faire attention à ne pas infantiliser, être vigilants au discours tenu, se permettre de dire quand les comportements ne sont pas respectueux des autres.

**Jérôme** : Il faut aussi relativiser la fraude. Le président du Conseil Départemental de la Drôme voulait « lutter contre la fraude ». Les services ont fait des recherches sur la fraude existante : sur 80.000 contrôles il y avait 24 fraudes et de nombreuses irrégularités dans un sens ou un autre qui n'étaient pas du fait des gens.

**Bernard** cite aussi les montants de la fraude aux prestations sociales très inférieures à ceux de la fraude aux cotisations sociales.

**Séverine** : On a beau dire qu'on a le RSA car on est obligés, mais on se fait toujours rabaisser. On est OK de se battre pour s'en sortir mais on nous met en permanence les bâtons dans les roues.

**Reza** : les politiques ne diront jamais qu'il y a beaucoup de gens qui ont droit au RSA

**Pascale** : Il y a beaucoup de personnes qui ont droit au RSA et ne le demandent pas.

## \* Bilan de la journée

*Avant de s'arrêter, on fait un petit bilan de la demi-journée...*

**Séverine** : ça va

**Pascale** : Un peu fatiguée mais ça va

**Bernard** : Il y a une assez grande insistance dans le diaporama sur la diversité des régimes (agriculteurs / fonctionnaires / cheminots...) mais je pense que ce n'est pas là l'essentiel du problème. Tous les régimes ne se justifient pas, mais il y a des régimes qui concernent plusieurs millions de personnes, qui concernent plus de personnes que les habitants de tel ou tel pays. Il faudrait comparer avec d'autres pays pour voir avantages et inconvénients.

Pour moi, la vraie question serait d'avoir une vue objective de ce qui est financé par l'entreprise et la part financé autrement.

**François** : c'est très intéressant. Il y a beaucoup à digérer

**Françoise** ok

**Jeanne** : ok

**Denis** : ok impatient de croiser avec des chercheurs.

**Reza** ok

**Manu** : Je fais un lien entre systèmes d'entraide (apparu dans les premières réponses), les métaphores, et la question du modèle qui peut faire rêver : comment faire rêver en articulant l'égalité et la fraternité ? La coopération peut faire plus faire rêver que l'égalité des droits.

## Jeudi 28 avril

### \* Accueil et pensées de la nuit.

*Aujourd'hui, on accueille dans le groupe Alain, ancien vice président du Conseil Général de la Drôme et actuellement maire de.... et Pierre Mazey, chercheur à l'ODENORE. Alain nous quittera cet après-midi à 16h, Pierre reste pour la journée de demain aussi. Par ailleurs, Jérôme partira ce soir à 17h, et Françoise demain matin. On s'adapte.*

*On commence par un tour de présentation rapide, pour que Pierre et Alain puissent nous situer : on se dit d'où on arrive (de Sassenage, de Drancy, de Saint Omer,...).*

*Puis on résume la journée de mercredi. Cela nous permet aussi de se dire ce qui nous a le plus marqué, les images, impressions avec lesquelles on arrive par rapport à la veille.*

- On a commencé par se poser la question un peu brute « pourquoi avons nous besoin de la protection sociale aujourd'hui en France (les réponses sont affichées), puis on a travaillé deux par deux pour se demander ce qui, dans notre expérience de vie, nous a fait répondre de cette manière là à cette question là. On est revenus avec des images.

*On les résume à plusieurs voix :*

- l'idée d'une charge portée tout seul ou porté à plusieurs
- le panneau d'orientation qu'on ne comprend pas
- « la faim justifie les moyens » (dans le sens « avoir les moyens »)
- Un balance avec d'un coté les droits qui permettent de sortir de la dépendance, et de l'autre coté, le sentiment de parfois rester dépendant du système.
- les hauts et les bas de la vie, qui sont régulés par par la protection sociale qui permet d' amortir les événements, mais toujours un miroir implicite d'un certain niveau de vie, qui empêche ceux qui sont à ce niveau de voir la situation de ceux qui sont au dessous de la médiane.
- Le fait de tourner comme un poisson dans un aquarium en n'arrivant pas à s'en sortir
- le fait que la protections sociale puisse être un écosystème qui protège la diversité des comportements et qui ne considère pas tout le monde comme un loup qui veut dévorer les autres
- L'idée de la ruche, ou comment le système peut contribuer à renforcer la coopération.
- L'image du bateau : la protection sociale est un gilet de sauvetage pour quand on tombe, mais devrait être aussi un gilet qui nous permet de nous jeter à l'eau, de prendre des risques, ....
- L'image du singe dans la cage à qui on distribue des cacahuètes : juste assez pour ne pas mourir.
- L'oiseau qui vit dans son périmètre restreint sans voir l' horizon et voler plus haut, et pouvoir ainsi choisir.

*Il y a aussi d'autres points de débat qui nous ont marqués hier :*

- La question du « en France, aujourd'hui ». Nos réponses à la question du « pourquoi

avons nous besoin de la protection sociale » étaient un peu générales, et pas ancrées sur « en France aujourd'hui ». On n'a pas répondu à la question de ce qui aurait changé, et qui rend la protection sociale plus nécessaire, ou différemment nécessaire, aujourd'hui par rapport à il y a 10 ans ou 30 ans.

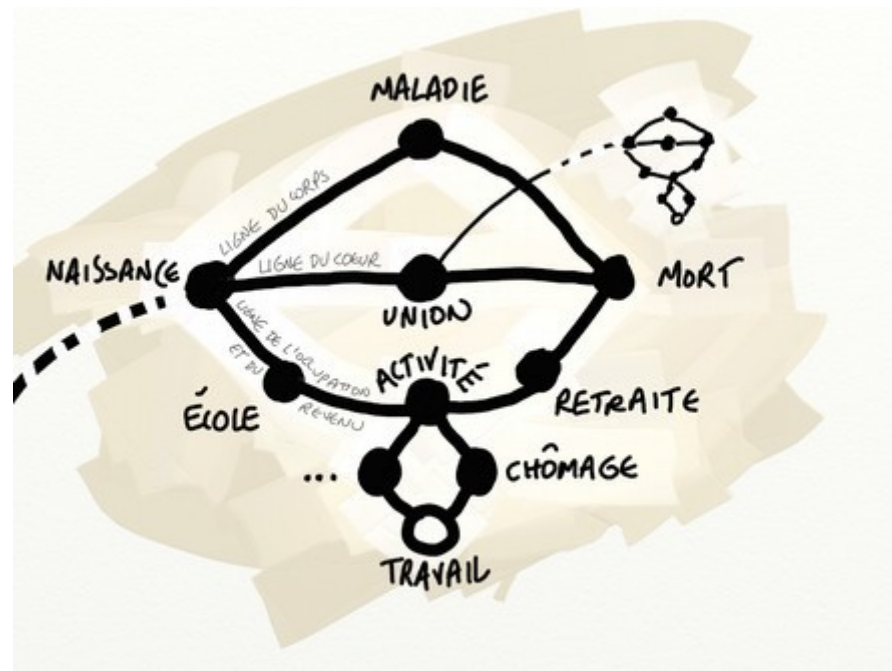
- Les mots qui peuvent faire mal et qui contribuent au sentiment d'être rabaissé.
  - Inapte / totalement inapte
  - parent isolé
  - invalide
  - cas social (c'est pas dans le système mais dans les préjugés)
  - être contributif : il n'y a que ceux qui payent des cotisations qui sont contributifs, alors qu'une partie du système est financé par l'impôt, où tout le monde contribue
  - inactif
  
- **Denis** : on eu aussi des débats sur la question de l'assistance, la différence entre assistance et assistanat, le regard qu'on peut porter sur les autres, quel que soit l'endroit où on est, ces autres qu'on peut estimer un peu mieux lotis, d'une façon qu'on trouve un peu injuste et comme profitant un peu du système, la recherche du bouc-émissaire par peur de prendre la dernière place.
  
- **Manu** : on a présenté les trois grands régimes de protection sociale (assistance, assurance et égalitarisme), et ce qui m'a fait avancer est le débat sur égalité et coopération. On s'est dit que l'égalité n'est pas suffisamment attrayante, porteuse d'envie, moteur de transformation (alors que au contraire le projet - de droite - de lutter contre l'assistanat donne l'impression de transformer le système). Mais si on couple égalité avec coopération, avec la capacité à rendre le système coopératif, cela pourrait donner plus envie, en enlevant l'idée que égalité voudrait dire fixité. Dans la coopération, cela veut dire que les gens sont amenés à s'entraider, comme dans la ruche. En sachant que le risque est d'obliger à coopérer, donc il y a une attention à avoir.
  
- **Jeanne** : la question de l'information, de la connaissance de ses droits. Si on ne connaît pas ses droits on n'est pas protégés.
- **Vanessa** : et puis la question des cases : il y a tellement de cases, et puis plein de gens qui ne rentrent pas dans les cases...

#### \* **Khalavi-e... nos vies dans la vie**

*On propose de démarrer la journée en travaillant sur l'outil Khalavi-e. L'objectif de notre travail est double :*

- Partir de nos vies pour essayer de voir comment et où est ce que la protection sociale intervient, ce qui est couvert ou ne l'est pas, la manière dont cela fonctionne ou pas, dont le système peut être juste ou pas.
- Réfléchir au modèle implicite qu'il y a derrière l'outil Khalavi-e. Est-ce que schéma qui représente les vies est adapté ? Est ce qu'on peut penser une protection sociale adaptée à partir de là ou faudrait-il construire un autre schéma ?

*Celina présente le schéma , et ce qu'il représente, ainsi que certaines des questions que l'équipe d'animation s'est posé sur le schéma, après les premiers séminaires.*



*Un véhicule de traversée de la vie, avec trois lignes : corps / cœur / occupation et revenu.*

- La ligne du corps : comment doit-on nommer les événements sur cette ligne ? la maladie (car c'est là où on a une relation avec la protection sociale) ? Ou la santé ?

**Vanessa** : dans cette ligne, il y a la maladie et il y a la prévention. Une femme, même si elle n'a pas de problème, elle va aller chez le gynéco.

- La ligne du cœur, avec les unions et les désunions. Et la vie qui nous arrive d'autres personnes, et de nos unions naissent de nouveaux enfants...  
Dans le schéma, l'union est au centre... Cela renvoie à la remarque faite sur les mots : on dit « parent isolé » quand on n'est pas dans l'union...  
Mais aujourd'hui les formes de famille ont évolué, et la vision classique est un peu trop restrictive. Certaines personnes et situations de famille ne s'y retrouvent pas.
- La ligne de l'occupation et du revenu. Cela commence par l'école, puis l'activité (dont le travail, mais aussi toutes autres activités, le chômage, etc.), puis la retraite.  
Cette ligne là mérite qu'on s'explique un peu.  
Dans la première version du schéma (qui vient d'une analyse de contes populaires au Québec), cette ligne là était la ligne du chèque, c'est à dire celle par où arrivait le revenu.  
Dans les animations de 2015, on a vu ensemble que cette ligne là était plus complexe, ce n'est pas seulement le chèque, c'est l'occupation.  
On a changé la place du travail, pour montrer que même si aujourd'hui tout tourne autour du travail, mais en fait le travail est une forme d'activité, mais il y a aussi d'autres situations possibles, les activités non rémunérées, des situations de chômage ou « non-activité rémunérée » pour une raison ou pour une autre.
- **Bernard** : De plus, il y a un double niveau sur chacune des trois lignes. Elles se vivent de manière individuelle, mais dans notre parcours, on est en relation / coopération / synergie, avec d'autres, ou pas. En quoi le système de protection sociale va influencer sur la relation aux autres ou pas ? On pourrait imaginer un double niveau sur chacune des

trois lignes : le niveau individuel et une ligne sur laquelle on se pose en famille, en communauté, etc... ....

- En fait on s'est rendu compte que la représentation actuelle de la vie des gens s'organise vraiment autour d'un schéma comme celui ci, qui représente une manière de voir la vie assez traditionnelle au fond, Et la structure de l'intervention de la protection sociale finalement se calque sur ce même schéma. ). Du coup, cela vaut le coup de discuter aux représentations de nos vies, de la manière dont le système se représente ce que les gens vivent. Les mots utilisés, et les façons de construire les lignes sont importantes car elles donnent la structure sur laquelle vient se positionner la protection sociale.  
**Manu** : par exemple, on parle d'assurance maladie, on ne parle pas d'assurance santé. Et si la protection sociale était de l'assurance santé, peut être elle agirait différemment de la manière dont elle agit aujourd'hui.
- C'est pourquoi on vous propose de retravailler ensemble sur le schéma, pour se dire quel serait le modèle autour duquel construire une vision et une visée de la protection sociale qui prenne en compte la diversité mais qui soit aussi suffisamment précis pour organiser un cadre autour duquel pourrait se mettre en place la protection sociale.

### *Travail personnel*

*On prend quelques minutes pour se situer, chacun sur le Khalavi-e : « je suis ici».*

*Les consignes sont les suivantes :*

- *Chacun se centre sur ce qui le préoccupe aujourd'hui (l'idée n'est pas de présenter tout ce qui concerne nos vies, mais ce qui est central dans notre situation aujourd'hui). Puis on essaye de voir où intervient le système de protection sociale ? Ou il n'intervient pas au regard de ma situation.*
- *On doit se sentir libre, on peut bouger, tordre le schéma, si on pense que la situation qu'on vit on n'arrive pas à la placer dans le schéma tel qu'il est.*

*On se présente ensuite nos Khalavi-e....*

- **Vanessa** : je me suis mise dans la maladie (je touche une pension d'invalidité et les AAH), dans l'union, et dans l'activité comme vie associative.  
J'ai mis la protection sociale dans la maladie, mais elle englobe toute ma vie car je suis entièrement dépendante des pensions invalidité et de l'AAH.
- **Jérôme** : Je suis touché indirectement : ça fait deux ans que j'accompagne mes parents indirectement, c'est là que j'ai vu la préciosité du système de protection sociale. Je ne sais pas où le mettre. Ce n'est pas mon corps mais celui de mes proches.  
Je me suis mis aussi sur Union car je suis en cours de séparation. C'est compliqué avec le collègue. Ils peuvent pas faire deux factures. On se retrouve toujours à négocier.  
J'ai aussi mis une croix à chômage car c'est mon sujet professionnel, pour voir comment changer notre rapport au travail : découpler le travail et le revenu, ça me travaille.
- **Pascale** : pour moi, c'est plutôt la maladie et la « peur de la retraite ». Je suis pas très loin de la retraite. J'ai reçu un courrier de la CAF disant qu'il va falloir s'inscrire. Une dame m'a reçue. Asseyez vous. J'ai travaillé beaucoup au noir. J'ai élevé 5 enfants. J'ai

eu ma grand-mère à s'occuper pendant 30 ans. Un frère alcoolique. J'ai travaillé très très peu. Quand la dame m'a dit le montant de la retraite : 159€ par mois. Je me suis dit, avec quoi on peut vivre avec ce montant. Elle me dit « vous pouvez encore bénéficier du RSA », mais ça fait peur. J'en ai très très peur.

Et après il y a le bénévolat, je suis bénévole depuis plus de vingt ans. Je suis présidente de mon association

**Manu** : est-ce qu'elle t'a parlé de l'ASPA ? Elle m'en a pas parlé car c'est à 65 ans et même 66 ans et 7 mois.

Alors que je donne quand même beaucoup de mon temps et de ma vie. Et je suis au RSA, pas de travail, au RSA.

- **Denis** : J'ai eu la même difficulté de Jérôme, c'est à dire à me déconnecter moi d'une vie familiale qui a été impactée et pour laquelle la protection sociale a eu un rôle. Je me mets entre Union et mort, car ma femme est morte d'une longue maladie. J'ai fait des pointillés qui va de cette croix à la maladie, parce que la protection sociale a joué un rôle très important, en termes de soin, de présence, d'accompagnement. La protection sociale non seulement en tant que assurance maladie mais aussi en tant que protection d'amis, de voisinage de solidarité. Cette croix là, je la relie à « école/éducation ». C'est plus un schéma familial qu'individuel que je fais. Car j'ai une fille, et je touche une allocation de soutien familial par la CAF, mais aussi des rentes « éducation » qui vient de la caisse de prévoyance (privée?) à laquelle cotisait mon épouse. Si je n'avais pas ces soutiens là, j'aurai un sacré nombre d'inquiétudes. J'ai eu du mal à m'extraire tout seul, parce que la protection sociale c'est moi, mais c'est aussi ma femme, mon enfant. Sur la ligne du cœur, il y a union, mais il peut y avoir mort (et donc désunion), mais aussi divorce... et cela peut se jouer plusieurs fois. Cette ligne elle peut aussi être discontinuée.
- **Alain** : Je me suis mis à l'intérieur du cercle. Avec des liens d'aller et retour avec la maladie. Comme toute personne. On a rarement une ligne sur la santé qui est parfaite. Ensuite pas loin de la retraite car je suis en train de préparer le passage à la retraite. Je suis en train de m'organiser pour essayer de sécuriser ma perte d'autonomie. M'organiser pour faire face à ça. Je me suis mis aussi dans l'activité car je suis encore actif mais côté engagement social plus que professionnel. J'ai fait aussi un lien avec l'école et avec l'idée que l'avancée en âge c'est aussi continuer d'avoir envie d'apprendre, d'avoir des liens avec d'autres générations. J'ai bénéficié de couverture maladie car j'ai eu des accidents de la vie. J'ai aussi eu des périodes de chômage où j'ai aussi bénéficié de la protection sociale.
- **Françoise** : J'ai deux enfants, donc j'ai mis une part de mes préoccupations d'aujourd'hui sur leurs Khalavi-e, pour l'un des enfants, à cheval entre chômage et travail, et pour l'autre, à cheval entre activité-école. Pour moi, j'ai essayé de tordre le truc pour qu'il me corresponde mieux mais je n'ai pas bien réussi : j'ai entouré le point activité, car aujourd'hui ce qui me préoccupe le plus est ce que je fais de ma vie. J'ai mis une croix à l'intérieur car je ne savais pas où mettre la question du revenu pur, qui me préoccupe aussi. Je suis au chômage, je perçois l'ASS, du RSA qui vient compléter l'ASS. La question du revenu me pose problème pour le situer vraiment là où je suis aujourd'hui et j'ai du mal à le relier directement à l'activité et au travail. Il faudrait mettre aussi une croix sur activité associative.
- **François** : Pour moi, c'est plutôt école et travail. Je suis étudiant et en stage au Secours Catholique. Personnellement, je n'ai pas encore bénéficié du système. J'ai d'abord

travaillé au Sénégal avant de venir en France pour occuper le poste de Coordonnateur des Programmes de la JEC Internationale. J'ai économisé pendant deux ans pour pouvoir interrompre mon travail et reprendre mes études, et pour pouvoir vivre.

**Manu** : Dans une autre situation, tu aurais eu des allocations chômage qui te permettraient de reprendre tes études.

- **Pierre** : Je suis dans la croix rouge au milieu. Ça me travaille la relation entre travail et revenu. J'ai des « problèmes de riches » car j'en ai un de travail, même si il est relativement précaire. J'ai un besoin de travailler pour avoir un revenu. Comme j'ai des gamins si je fais le choix personnel de m'affranchir de tout ça, j'embarque mes gamins dans ce choix. Ça a un impact sur eux, sur la vie familiale...
- **Séverine** : Je pense à ma fille qui va bientôt avoir 20 ans qui va avoir la MDPH. J'ai le RSA socle, et la question est qu'est ce que je vais devenir quand ma fille va sortir du calcul et j'aurai que 400€. J'aurai ma fille mais ma fille ne comptera plus. Je mets aussi une croix sur le bénévolat car je suis bénévole également.
- **Ludovic** : Déjà au séminaire du Mont des Cats, je me suis dit que je ne me retrouvais pas bien pour me situer. Donc j'ai plié la feuille, car cela met en transparence, et la maladie revient sur la ligne de l'activité. Pour moi tout dépend de la maladie. Si je me sens bien, je peux travailler. En ce moment je suis en activité. Sinon, c'est soit le RSA, soit le chômage. Et donc c'est un peu compliqué.

**Manu** : On sépare les lignes alors qu'elles ont un impact les uns sur les autres. Il y a une gestion autonome dans le système des droits famille, des droits santé et des droits liés à l'activité, alors qu'on voit que pour beaucoup d'entre nous, c'est très intriqué.

Cela me fait penser au projet qui avait été pensé en 1945, et qui était de n'avoir qu'une seule caisse qui prenne en compte les droits, mais qui n'a jamais pu se mettre en place, du fait des pressions exercées par les syndicats, l'église, les associations, le patronat... Cela a obligé de découper nos vies en lignes, alors qu'on voit qu'elles sont liées.

- **Reza** : je suis au chômage en ASS et ne même temps, j'ai eu un accident du travail. A partir de là, je suis en invalidité. J'ai une rémunération de la Sécu qui fait que je touche le même salaire que quand je travaillais. J'ai ce confort là. Mais j'aime bien anticiper, mais je ne sais pas de quoi ma retraite sera faite. Elle ne sera pas énorme car je n'ai travaillé que 25 ans. Ça m'angoisse. Je suis célibataire. J'assiste ma mère qui a 89 ans qui a beaucoup d'oublis. J'ai assisté mon père qui est devenu aveugle du jour au lendemain, pendant 10 ans, il est décédé il y a 4 ans. Je ne vais plus vivre avec ma mère, j'ai trouvé un logement, c'est un souci de moins. L'invalidité, je ne sais pas trop où la situer (dans le lien entre travail et maladie...) Je suis en réorientation professionnelles. Actuellement, je fais un PLIE. Il n'y a pas de date. Il y a un flou. J'ai une reconnaissance de travailleur handicapé. Mon dossier juridique est suivi par l'association nationale qui s'appelle la FNATH
- **Fulbert** : J'ai vraiment du mal à me situer. Officiellement, je suis au RSA. Je suis beaucoup plus dans la vie associative. Je suis en train de trouver du travail, pour 24h par semaine grâce à cette vie associative dans laquelle je me suis beaucoup impliqué. J'ai 3 enfants, trois filles. La troisième vient d'arriver. Je suis beaucoup plus préoccupé



par l'éducation de mes enfants. Et vu que je suis au RSA, la protection sociale intervient beaucoup.

La semaine prochaine, je vais peut être signer mon contrat, mais c'est pas encore sûr. Si tu fais des petits boulots c'est compliqué, tant que tu n'as pas signé.

La retraite, j'y suis pas encore mais j'y pense en me rasant le matin. Pendant longtemps, je n'ai pas travaillé car j'étais en Centrafrique. Ma famille était en Égypte, il fallait la rapatrier, je n'ai pas pu travailler pendant 3 ans. Des fois je me dis que je n'ai pas assez cotisé, j'ai tapé un peu sur le système. La retraite, ce n'est pas pour maintenant, mais c'est un truc présent dans ma tête, une préoccupation qui me perturbe.

La protection sociale est très présente dans ma vie, je peux donner ce témoignage.

- **Manu** : Je ne sais pas si je suis inconscient, mais je ne pense pas du tout à la retraite. Je me demande pourquoi certains y pensent beaucoup et d'autres pas du tout.

Je me suis mis à activité, car j'ai 40 ans, je suis à peu près au milieu de ma vie professionnelle, et je me demande ce que je vais faire les 20 prochaines années, et il n'y a pas vraiment d'interlocuteur pour y réfléchir. Si on pense la prévention, du côté de la maladie, on voit à peu près ce que cela pourrait être, des examens réguliers, prévenir le tabagisme, etc. mais pour la vie professionnelle, je ne vois pas du tout comment on fait pour se projeter positivement. C'est facile de s'installer, et attendre que ça passe. L'idée du gilet de sauvetage qui nous aide pour sauter dans l'eau, qu'est ce que cela pourrait vouloir dire pour la vie professionnelle.

J'ai aussi mis un petit Khalavi-e dans un coin, car hier j'ai appris que le père d'un très bon ami était décédé d'une crise cardiaque. J'ai ça en tête, je pense à lui. Moi aussi, j'ai amené un proche dans mon schéma. E système nous considère individuellement, alors que tous on amène qu'on est préoccupés du côté famille, proches....

**Jérôme** : C'est comme s'il y avait du 3D dans les schémas. Ne pas être à plat, mais couplés. On est interdépendants les uns des autres, comment les Khalavi-e se connectent

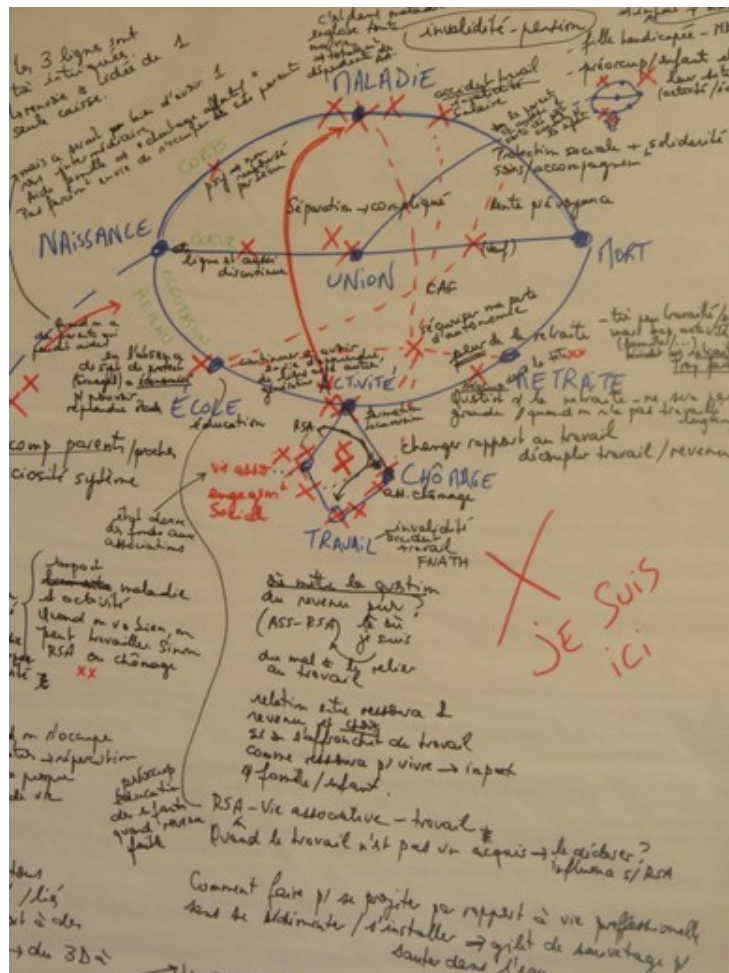
**Françoise** : C'est difficile de figer un système vivant. Il y a l'instant t, et le moment qui suit, la situation est différente.

- **Celina** : J'ai fait ce schéma là car je m'occupe énormément d'une vieille dame qui est elle est vers la fin de sa vie, et qui n'a pas de famille. Je m'occupe beaucoup d'elle, ça me prend beaucoup de temps dans cette activité, ça me préoccupe car ma vie professionnelle est en zigzag et le temps que je passe là je ne le passe pas à préparer ma retraite. C'est une préoccupation par rapport à ma propre vie, mais c'est une interrogation aussi par rapport à sa situation. C'est une dame qui a beaucoup d'amis mais au moment de la dépendance, quand tu n'a pas de famille, il n'y a plus personne. Les amis sont tous un peu comme moi, préoccupés de leur propre schéma de vie. Heureusement qu'il y a la protection sociale, mais elle ne fait pas tout. Si les gens n'ont pas le temps pour passer du temps avec les autres... il faudrait que chacun puisse avoir du temps pour prendre du temps avec elle, comme on prend du temps pour sa famille. Elle voit qu'elle est dépendante des autres, mais que les autres ont leur propre vie à mener et n'ont pas forcément le temps. Moi qui prends ce temps, cela m'interroge par rapport à moi-même.

**Ludo** : C'est la même chose pour la maladie. Je passe du temps à lutter contre la maladie plutôt que de travailler.

- Jeanne** : Je suis toujours célibataire. Au niveau de la maladie, je vois un psychologue et ce n'est pas remboursé par la sécurité sociale.  
Je travaille toujours. La question de la retraite, je cotise depuis pas longtemps, ça va pas être facile. Sur le plan de la solidarité familiale, mes parents ont des ressources, si j'ai des problèmes ils pourront m'aider. Mais....Quand je disais qu'on dépend soit de l'État, soit de la famille.... il faudrait des choses intermédiaires. C'est bien d'avoir une famille qui financièrement peut nous soutenir, mais ça crée aussi une dépendance, une sorte de chantage affectif. Et moi j'ai pas envie de m'occuper de mes parents plus tard.
- Bernard** : J'ai eu du mal à faire le schéma pour moi tout seul, je me suis mis moi, mon épouse et mes enfants. Je suis dans le losange, entre travail, vie associative, activités diverses et variées. Avec un lien avec la maladie. Un peu pareil pour mon épouse, qui a aussi une activité salariée, un engagement bénévole et qui a aussi un pépin de santé. J'ai mis mes enfants parce que Rémi est au chômage même s'il a des activités associatives. J'ai mis Manon en formation. Elle habite avec son copain, et ils ont des allocations logement. Thomas, je l'ai mis à l'école et des études en imagerie médicale. Il peut faire ses études car il y a un système de protection sociale, et un système suffisamment solide pour que beaucoup de personnes aient accès aux soins et à des soins comme l'imagerie. Son métier n'existerait pas si chacun devait financer seul son accès à la santé. Il n'aurait pas fait ces études là.  
Sur la retraite, à quelques mois près, j'aurai pu être à la retraite. Et maintenant, avec les nouveaux critères, je dois attendre 8 ans et demi.  
Et puis je me dis que ma femme et moi, on est aussi une forme de protection sociale pour nos trois enfants car on leur donne les moyens pour qu'ils fassent leurs études, ....

**Celina** : De ce point de vue là, je me sens aussi protection sociale.



**Alain** : sur le schéma, je trouve intéressant de démarrer des histoires de vie personnelle mais en effet, pour donner de l'épaisseur, il y a la notion de collectif, dans l'engagement associatif, la solidarité de village, de voisinage, familiale. Et derrière, il y a les politiques publiques qui organisent ça

**Vanessa** : j'ai une question. Est-ce que la protection sociale ne rentre pas dans la vie associative ? Au sens où l'État donne des fonds de la protection sociale aux associations.

**Manu** : Comptablement, dans les comptes de la protection sociale, les fonds qui sont donnés aux associations ne sont valorisés que lorsqu'il correspondent à des dispositifs obligatoires. Si une association gère un établissement pour personnes âgées, un EPAD,... cela va être reconnu comme de la protection sociale. Mais une collectivité qui donne des subventions à des associations de quartier qui fait du foot avec les jeunes, cela ne va pas être comptabilisé.

Il y a tellement d'associations que c'est difficile d'y répondre. Il y a une partie qui va être valorisée, sur la mise en œuvre de la protection sociale : par exemple pour les centres sociaux il y a une partie des financements qui vient de la CAF et qui est comptabilisé dans la protection sociale, et il y a une autre partie qui vient des collectivités locales qui ne sera pas valorisée dans la protection sociale.

**Alain** : la FNATH a fait un gros boulot sur la question de l'amiante, fer de lance pour reconnaître l'amiante comme maladie professionnelle. Quel financement elle reçoit

## \* Le doux et le dur

*On repart de nos vies pour repérer le doux et le dur, le juste et l'injuste dans les différents schémas.*

La protection sociale, c'est dur à vivre quand .../ si ...	La protection sociale, c'est bon/doux à vivre quand .../ si ...
<p><b>Denis</b> :</p> <p>– On a bénéficié d'un accompagnement et d'une aide à domicile pendant les 6 derniers de la vie de ma femme. Le lendemain de sa mort, elle n'est plus venue, car je n'y avais plus droit. Je comprends, mais du jour au lendemain, c'est dur.</p>	<p>– Pendant tout le cheminement de soin, il y avait une protection sociale. Des traitements très lourds qui ont coûté des dizaines de milliers d'euros. Dans un autre pays, ça ne se vivrait pas comme ça.</p> <p>– Ce qui est doux aussi, c'est la protection des liens des gens autour de nous. C'est un doux essentiel et fondamental.</p>
<p><b>Pascale</b> :</p> <p>– C'est vrai. Dès que la personne est décédée, on enlève tout tout de suite. Le lendemain de la mort de mon beau-frère, ma sœur s'est retrouvée sans personne. Encore heureux que la famille était là, pour la soutenir.</p>	

<p>– C'est dur aussi de garder les gens en vie quand on sait qu'il y a plus rien à faire, qu'il n'y a plus aucun espoir. Mon beau-frère a été dans le coma en décembre, il a résisté jusqu'en avril, mais dans des souffrances atroces. La souffrance est quelque chose de très dur, qui fait même des fois peur</p>	
<p><b>Jérôme :</b>                  – je reste marqué par les propos de Vanessa : « inapte à toute activité rémunérée ou non ». On écrase complètement la personne. Elle dit cela tout en racontant toutes les activités qu'elle mène, à l'Accorderie, dans le milieu associatif, dans son entourage,...qui nourrissent la qualité de nos relations sociales.                  – Comme Pascale, quand elle dit « J'ai pas de travail, j'ai pas d'activité, je n'ai que le RSA » et en même temps, tu racontes toutes les activités que tu fais. Il n'y a pas de reconnaissance de ces activités là. Il y a comme une toute puissance de l'emploi salarié.</p>	<p>– Je trouve doux vos capacités de résistance à ça. Les uns et les autres on développe des capacités pour s'émanciper de cette pression là.                  – Ce qu'on fait en animant des collectifs de chômeurs, c'est principalement cela. On fait tomber un bout de la pression de la société qui nous dit qu'il n'y aurait que l'emploi salarié qui serait « la bonne case ». Et si vous n'êtes pas dans cette case, vous n'êtes plus grand-chose. . On réintègre toutes les activités. Et ça redonne de l'énergie et ça ouvre des possibles y compris en termes d'emploi. Les gens prennent conscience, et en se disent par exemple qu'ils n'ont besoin que d'un emploi à temps partiel, qu'ils n'auraient pas envisagé</p>
<p><b>Séverine :</b>                  – quand des TISF (technicien d'intervention sociale et familiale), comme ceux qui ont aidé Denis et sa femme, ne sont pas assez valorisés. Ils ont quand même un boulot, ils travaillent. Mais il y a un manque de reconnaissance qui est flagrant.</p>	
<p><b>Fulbert :</b>                  – On est pas préparé à la maladie ou à la perte d'un emploi. Ça arrive brusquement. C'est comme un coup de massue sur la tête, et c'est ça qui fait plus mal. Avec le temps, sait qu'on arrivera toujours à s'en sortir. Une fois habitué, psychologiquement, on s'en sort. Mais quand cela arrive, on n'es pas préparés, c'est un peu dur, on ignore les issues. On a des droits, mais pour avoir accès à ces droits il faut être informés, et quand on a ce coup de massue, on a plus la motivation pour aller chercher ces informations et ces droits</p>	<p>– Être protégé quand on n'arrive plus à assurer sa propre protection.</p>
<p><b>Françoise :</b>                  – La pression et l'injonction sociale et institutionnelle à trouver du travail</p>	<p>– Ce qui est doux, c'est mon réseau, mon environnement qui me permet d'avoir</p>

<p>– Sur les droits, comme l'aide au logement et le RSA, il y a un délai. Quand on se retrouve au chômage, pour avoir une réévaluation des droits au logement, on attend deux mois, au cas où on retrouverait du travail. Pour le RSA, c'est pareil, il faut avoir trois mois de ressources financières très difficiles pour pouvoir ouvrir les droits . Par contre quand on retrouve du boulot, c'est tout de suite. La situation est réévaluée immédiatement</p> <p>– La lourdeur des dossiers et des démarches pour avoir accès aux aides. Du coup, on peut renoncer. Moi qui considère que j'ai pas mal de connaissances sur mes droits, je me suis vue refuser certaines choses. On finit par en avoir marre de gérer du dossier, on se dit qu'on va se débrouiller seuls.</p> <p>– « Imposer » à un de mes enfants un choix de vie. Il a 16 ans et ne comprend pas pourquoi je lui dis qu'il faudrait qu'il prenne le premier boulot qui vient pour pouvoir assurer du revenu et avoir une sécurité pour lui. Même si on est dans le dialogue, cela crée une tension entre nous, et cela me met en permanence dans l'inconfort.</p>	<p>l'énergie de résister et d'avoir une certaine connaissance de mes droits et mes possibles.</p> <p>– C'est presque doux d'avoir un minimum vital, d'être sûr de pouvoir manger à midi. De se lever le matin sans se dire que je vais devoir aller pêcher pour manger. Un minimum de ressources, avant de me dire que je n'ai plus de logement.</p>
<p><b>Vanessa :</b></p> <p>– Ce qui est dur, c'est les démarches à renouveler tous les 5 ans, refaire tous le dossier et justifier en permanence qu'avec la maladie, que je ne peux pas aller au-delà de ce que je fais alors qu'on m'a imposé l'inaptitude</p>	<p>– Ce qui est doux, c'est de pouvoir vivre en gérant ma maladie sans pression d'horaires (comme à l'époque où je travaillais)</p>
<p><b>Alain :</b></p> <p>– ce qui est dur, c'est le côté froid ou trop rigoureux des institutions.</p>	<p>– Ce qui est doux à mon sens, c'est l'héritage qu'on nous a laissé des politiques sociales qui ramassent des combats sociaux que les générations avant nous ont conduit.</p> <p>– Et le fait que des gens s'engagent collectivement dans la solidarité associative et de proximité.</p>
<p><b>Jérôme :</b></p> <p>– Le coté rigoureux mais aussi le côté rigide aussi des institutions. Les cases. Je pense à Antonio, qui est un gars que j'accompagne. Il est dans une spirale où il y a tellement de rigidité.... il n'a pas de couverture maladie, de RSA... Parce que pour avoir le RSA, on lui dit qu'il doit ouvrir un compte en banque. Pour</p>	

<p>l'assurance maladie, ils demandent la déclaration RSA. Il se fait virer de la banque, on veut pas lui ouvrir car il n'a pas de revenu. Et il a envie de tout lâcher. Tout est lié, et personne n'est en capacité de l'accompagner en dehors des cases pour faire un bout de parcours avec lui. Réussir à lui ouvrir un compte en banque.... Il y a de la rigidité qui amène du non recours aux droits. Ça c'est raide.</p>	
<p><b>Pierre :</b> – Le traitement administratif. Les administrations que je rencontrent me rendent barjot sur leurs dysfonctionnement, sur leur irrationalité. Quand on a trois interlocuteurs qui disent pas la même chose. Trois trucs d'URSSAF qui te demandent des sommes que tu as déjà versé. Alors que le système se veut toujours très rationnel et rigide, il produit de l'irrationalité en permanence. C'est insupportable. Et en plus, les agents défendent ce système sans prendre de distance (pôle emploi, URSSAF...). Le coup de force, c'est d'arriver à être rigide et irrationnel en faisant croire que l'irrationalité c'est les gens.</p>	<p>– Ce qui est doux c'est les infirmières. Rentrer dans un hôpital et des gens qui s'occupent de toi. Les médecins sont moins doux. Il faudrait se souvenir de la douceur qui nous a permis d'arriver jusque là.</p>
<p><b>Manu</b> – le fait d'être pris par une administration en dehors de ses liens. Le travailleur social, il va t'aider à créer un lien entre toi et le dispositif, mais pas à créer un lien ou soutenir les liens entre toi et ton entourage, toi et le bénévolat, ....valoriser tout cela d'une manière ou d'une autre. Et pourtant, ça compte beaucoup. Je suis frappé par l'exemple de Denis, avec l'aide qui s'arrête au lendemain de la mort. Si c'est un problème d'argent, on peut décaler. Et tous les dispositifs fonctionnent comme cela). Denis : La question n'est pas tellement financière, mais symboliquement c'est terrible. Pendant toute la période de la maladie, il y a du soutien, mais du jour au lendemain, une personne qui était toujours là n'est plus là. Car la protection était liée à la personne malade et pas à la situation. Les dispositifs</p>	<p>– la prise en compte du handicap. On est dans un des pays qui prennent le plus soin des personnes qui ont un handicap, non seulement dans les établissements de soin, mais aussi dans la reconnaissance du handicap. On le voit dans le groupe : on a toujours été reconnu, quand on avait une maladie invalidante, un accident du travail. Ce qui n'est pas reconnu est la capacité à travailler, à être occupé, à faire du bénévolat. Quand on regarde l'évolution des politiques pour le handicap, il y a des aides pour les aidants, et des aides pour formuler son projet.... Un bout de reconnaissance de l'importance de la famille et de l'entourage. Avec aussi la reconnaissance des groupes d'entraide mutuelle.</p>

<p>sont liés aux personnes et pas aux groupes, mais en même temps c'est compliqué de le lier au groupe, car un enfant par exemple n'a pas envie d'être relié à ses parents, on peut vouloir ne pas être lié.</p>	
<p><b>Ludovic :</b> – pour faire valoir mes droits, de me renvoyer un handicap (et pas une victime)</p>	<p>– La reconnaissance de victime et de sa prise en charge médicale</p>
<p><b>Jérôme :</b> – une vraie faiblesse sur la psychologie. D'un côté des CMP avec 4 mois d'attente, il faut avoir des pathologies graves pour être pris dans un CMP. Et par ailleurs, un système libéral avec 50€ par séance. Et au milieu, un vide abyssal. Sur la question psychologique, c'est presque inexistant.</p>	<p>– Le système de santé en France est génial sur le corps physique</p>
<p><b>Vanessa :</b></p>	<p>– accès aux soins et aux médicaments (sinon, ça coûterait hyper cher)</p>
<p><b>Reza :</b> – ce que j'ai vécu au travail, c'était dur. Je fais partie d'une génération où on travaillait dans une même boîte toute sa vie. On arrive à 43 ans, on vous dit « c'est de l'usure », vous changez de statut. C'est dur psychologiquement. L'entourage n'est pas préparé. Vous êtes considéré comme un parasite. J'ai un handicap qui n'est pas visible.</p>	<p>– je confirme pour les infirmières.</p>
<p><b>Ludovic :</b> – En pensant aux personnes qu'on représente. Ce qui est dur c'est quand on a la CMU, et qu'on doit attendre que le praticien soit libre. Ou qu'on refuse un accès. On nous le dit souvent.</p>	
<p><b>Denis :</b> – Le fait que quand on touche une allocation, souvent on a l'impression que c'est un don que fait la société. Et tu devrais presque avoir une dette, et je pense au schéma hier sur le financement de la protection sociale, et on y contribue tous à un endroit ou à un autre. On nous rend à quelque chose auquel on contribue. C'est un peu comme si tu avais une dette. Mais non, tu n'as pas de dette, et en plus, tu y as contribué.</p>	

*Sur cette histoire de dette qu'on aurait envers la société qui nous aide....*

**Manu** cite le solidarisme (Léon Bourgeois) : tout le monde est en dette dès sa naissance, car on s'occupe de toi, on t'apprend des choses qui viennent de plus loin, tu bénéficies des combats d'avant. Du coup, toute ta vie, tu peux contribuer à partager cette dette avec d'autres, et entre générations. C'est une justification du fait d'être solidaire, tout le monde est partie prenante de la dette. Autant les riches que les pauvres. Tout le monde bénéficie de talents qui ne viennent pas de nous. Même le super trader bénéficie de ceux qui ont inventé les maths et les algorithmes, le tailleur qui a imaginé les costumes, ... le trader est aussi en dette que la personne en handicap....

Le solidarisme, c'est la pensée inversée de l'idée qu'on se construit soi-même, seuls.

**Pierre** cite Isabelle Astier : il y a une inversion du sens de la dette.. Le Comité de salut public disait : « la société a un devoir envers les individus, mais en retour les individus ont un devoir envers la société ». Maintenant, on fait état du devoir des personnes avant de parler du devoir de la société vis à vis des personnes. On met le contre-don avant le don. Le régime de réciprocité aujourd'hui, c'est presque une arme contre les individus, alors que au départ c'était l'inverse.

**Manu** explique le don et le contre don (amené par Marcel Mauss) : quand vous recevez un don de quelqu'un, vous allez vous sentir redevables, d'une manière ou d'une autre. Du coup vous allez vous sentir obligés à avoir une contre-partie, à redonner.

**Celina** : c'est l'idée de la main qui donne qui est toujours au dessus de la main qui reçoit. Du coup la main qui reçoit se sent redevable, qu'elle a une dette envers la main qui donne.

**Manu** : Dans les échanges non marchands, on a toujours ce don et ce contre-don qui vont exister, pas forcément au même moment, pas forcément contractualisés, mais qui vont néanmoins exister, car c'est le mécanisme social. Ainsi, si on est au RSA, on va se sentir de faire des petites choses tous les jours vis à vis de la société, qui ne seront pas forcément reconnus par la société, mais parce qu'on a envie de vivre en êtres humains et d'être reconnus, on va essayer de donner aussi. C'est inhérent au fait d'être humain.

**Celina** : En portugais, pour dire merci, on dit « je suis votre obligé-e » . Je te remercie du service que tu m'as fait, mais en même temps je suis « ton obligé », c'est à dire que je vais m'obliger à te rendre la pareille.

**Manu** : En portugais aussi, les personnes handicapées sont appelées les personnes exceptionnelles : elles sont vues comme ayant une exception par rapport au « classique », mais pas comme ayant un handicap. On voit les choses différemment. Par exemple, il y a beaucoup de personnes exceptionnelles qui font de la capoeira, y compris des personnes qui peuvent donner des cours. Pour moi, c'est généré aussi par le vocabulaire. Le mot handicap apparaît comme péjoratif.



## \* Le point de vue d'un élu

*Manu demande à Alain de réagir « du point de vue d'un élu » : en tant qu'ancien élu responsable de l'action sociale de la Drôme, comment tu réagis face à ce que tu as entendu ? Face aux constats faits du point de vue des personnes ?*

*Dans notre réflexion, si on part du point de vue de la vie des gens, il faut aussi qu'on se confronte à la réalité du fonctionnement des institutions, qui ont leur propre logique. Les fonctionnaires et les institutions ne sont pas là à vouloir « organiser le mal ». Qu'est ce qui fait qu'il y a cette colonne de doux et de dur aujourd'hui ?*



### **Alain :**

Je suis toujours élu, je suis maire. C'est une fonction de proximité passionnante, on est au milieu des contradictions de notre société. Au quotidien, je vois des riches, des pauvres, des hyper-individualistes, des hypers-solidaires. Une place d'observation passionnante

Ensuite, j'ai eu la responsabilité de la gestion des politiques sociales du département : handicap, enfance, personnes âgées, de l'insertion. Cela représente environ 70% du budget du département. Pour le département de la Drôme, c'est 300 millions d'euros. C'est donc beaucoup d'argent public et ça suppose une organisation. Et plus on rentre dans la complexité, plus il y a une professionnalisation des politiques sociales, des politiques publiques. Et cette professionnalisation, c'est un gage d'équité, et un gage d'échapper au paternalisme et au clientélisme qui peuvent exister chez certains élus, qui voudraient « rentabiliser » le fait de distribuer des aides sociales. Par contre, comme toute institution, il y a aussi un risque de renversement, et que l'institution se mette dans la logique de travailler pour son propre profit. Au niveau des élus, mais aussi des agents du département. On demande aux agents des choses difficiles, il y a cette complexité, mais il y a aussi une forme de spécialisation du geste qui sert aussi une fierté professionnelle.

Ce que j'ai vécu, c'est une grosse machine qui peut fonctionner pour elle-même, et qui peut en arriver à perdre le sens, le pourquoi de la solidarité. Elle peut aller vers des abus de rigidité. On arrive à des systèmes qui tournent en rond, qui deviennent procéduriers, et qui ne prennent plus en compte la complexité de la réalité d'un être humain. J'ai passé énormément d'énergie à ramener ça en permanence. Les départements sont organisés de manière très hiérarchisée, et souvent il y a une coupure entre élus et citoyens. J'ai passé beaucoup d'énergie pour ramener la question du sens. Ce ne sont pas que des lois à appliquer, il y a une morale, une éthique, une considération humaine à apporter. C'est un combat du quotidien pour amener de l'humanité dans des dispositifs.

L'autre chose qui a été importante pour moi c'est justement qu'on a des dispositifs. L'alibi, la justification technique à cette organisation en dispositifs, c'est de dire qu'il y a beaucoup d'argent public en jeu donc il faut être efficace, et donc on saucissonne la vie des gens dans tout un tas de dispositifs. Et là il y a une dilution du sens.

J'ai aussi passé beaucoup de temps pour ramener la question de solidarité à la notion de

territoire. Car c'est dans une zone géographique donnée qu'il y a toutes les dimensions de nos vies d'êtres humains : c'est là où on est parents, là où on est consommateurs, où on a besoin de travailler, où on a besoin de routes..... Ramener au niveau local, ça prend du sens et permet à chacun de retrouver la place qu'on occupe avec tous les réseaux médicaux, associatifs, personnels... Tout l'enjeu des politiques départementales c'est de trouver des organisations où on se ramène près de la réalité de ce que vivent les gens.

Donc mettre en place des outils locaux pour que les politiques sociales soient ramenées, avec leur côté spécialisé, car il n'y a pas d'autres moyens, à un niveau local, qui oblige à faire du transversal, et à voir les personnes avec toutes leurs problématiques. On oblige à tordre les politiques publiques à la réalité des personnes et pas l'inverse. Ça tort un peu la logique des institutions. Mais on peut y arriver, y compris avec des institutions comme Pôle Emploi, les départements, les hôpitaux...

**Manu** : est ce que cela a marché ou pas ? Je suis administrateur bénévole au CCAS de Grenoble, et je vois très bien à quel point cela peut ne pas marcher. On peut avoir la volonté du discours, mais saucissonner localement sur le territoire, reproduire des dispositifs en silo. La volonté peut aussi se dissoudre tout au long de la chaîne hiérarchique, et ne pas arriver aux gens de terrain, ...Qu'est ce qui a fait que des fois tu as été entendu, et que d'autres fois où l'eau tombe dans le sable, cela ne produit rien ?

**Alain** : J'ai conscience que je n'ai pas révolutionné les pratiques. J'ai amené une petite pierre pour que ça aille dans ce sens. Pour cela il faut créer un outil de rencontre entre les situations individuelles des personnes et les organisations collectives que sont les associations : la « commission locale d'action sociale » avec des représentants de citoyens, associatifs, des partenaires institutionnels. C'était une expérimentation sur la Drôme suivie au niveau national. Car il y a une vraie question de fond sur dilution du sens de la solidarité. Pour la retrouver, il faut qu'il y ait des lieux de confrontation et de rencontre. Massivement, le département continue à fonctionner de manière verticale, sectorielle, mais il y a une petite poche d'expérimentation.

**Ludo** : dans le Nord, il y a un dispositif de ce type (DSL Développement Social Local), mais sous prétexte de manque d'argent, il va s'arrêter.

**Alain** : La question des ressources est une chose, mais la question de cette organisation c'est aussi d'organiser des gisements d'entraide et de solidarité qui n'ont rien à voir avec l'argent ou qui ne se limitent pas à cela. Par exemple pour les personnes âgées, beaucoup de gens avaient envie de rendre service et ne savaient pas comment s'y prendre, cela a permis de donner l'occasion aux personnes de faire des visites chez les uns et les autres. Ça ne coûte rien à personne. Ça peut même permettre d'économiser de l'argent (mais ce n'était pas le but).

**Jérôme** : en tant qu'association, on a mis en place des collectifs de chômeurs avec Alain. Ce qui me semble « faire tomber de l'eau dans le sable » c'est la question du management des politiques publiques. On continue d'avoir une belle alliance avec les DG qui veulent mettre en place des politiques sociales et qui voient que ça ne fonctionne pas, et avec les gens qui sont sur le terrain, avec des AS qui voient que quand on fait confiance aux gens, les gens se révèlent, ont des ressources, les mettent en œuvre, sont moins malades... . Mais il y a un niveau intermédiaire où ça coince. C'est le niveau des petits chefs qui ont besoin de faire du chiffre et de la traçabilité. Ils ont besoin de pouvoir retracer le parcours des personnes. En faisant cela, ils leur enlèvent la capacité à tracer leur propre chemin. Ça fait trois ans qu'on se bat avec ce niveau intermédiaire, en leur demandant qu'ils nous fassent confiance, qu'ils

fassent confiance aux gens .... mais du coup ils vont perdre un peu de leur pouvoir, leur capacité à influencer. Les convaincre de tenter, de faire le pari que cela marche. Un élément qui bloque, ce sont les contraintes qui sont apportées dans la gestion des politiques publiques à ceux qui sont « chefs insertion territoire », des petits chefs qui peuvent devenir des petits tyrans, par contrainte, parce qu'ils doivent rendre des évaluations précises, chiffrées des bilans....

**Vanessa** : en tant qu'élue, où est ce que ça pêche quand on veut faire avancer les choses ? Est-ce que il y a des lois qui vous empêchent de faire ?

**Alain** : Je ne peux que témoigner. Il y a des avancées dans les lois, de temps en temps. Je me rappelle avoir vu Michel Rocard à la Villeneuve, il n'était pas encore ministre. Il parlait déjà de l'idée du RMI. Il est devenu ministre, et il l'a mis en place. Un autre exemple est sur l'APA, avant il y avait la prestation spécifique de dépendance, dont les montants étaient différents selon les départements, et il y avait des recours sur succession. Maintenant, l'APA ne touche pas le patrimoine.

Donc deux lois qui ont représenté des grandes avancées. Mais en même temps, il y a dans les dispositifs, quelque chose d'injuste. Et là, je n'ai pas de réponse. On est tous des êtres humains dans des situations différentes, et il y a des cadres qui sont tellement précis que quand on est dans une situation au milieu de deux cases, à part la bonne volonté d'arrondir les angles, on est coincé, on n'arrive pas à bénéficier des droits. Et c'est injuste.

Là dessus, il reste l'action collective, se regrouper, aller voir les élus locaux s'ils ne sont pas rentrés dans des logiques de carrière, si ils ne sont pas devenus un peu sourds.

**Pascale** : il faut toujours aller voir les personnes pour les faire réagir aux questions que les gens se posent et nous posent. Il faut trouver les réponses. Et pour cela, il faut aller vers les politiques, le conseil départemental, la sous-préfecture.. il faut aller partout. Mais il y a pas assez de personnes volontaires pour aller au champ au champ de bataille.

**Séverine** : Des fois, on est porteurs de choses que les gens ne savent pas. Par exemple quand les parents tapent les enfants, on a plein de trucs mais quand c'est l'inverse, il n'y a rien pour ces personnes là. On est obligés de se battre. J'ai des gens qui se battent pour ça. L'enfant qui tape, si il est adolescent, on dit que c'est à cause de l'adolescence, ensuite cela met du temps pour montrer à l'assistante sociale et obtenir le placement. Et pendant ce temps.... Ce que je dis, c'est qu'il y a des situations que les gens ne se rendent même pas compte qu'elles existent.

**Manu** : Ce qui est compliqué, c'est qu'il faut des critères, car sinon on est dans l'arbitraire. Et pour une partie des personnes qui sont élues, ou chefs.... il y a une volonté de puissance (ce que les grecs appelaient l'ubris) et on peut en abuser. Dès qu'on a un peu de pouvoir on peut en abuser, et si on n'a pas de loi pour l'en empêcher, le risque c'est la corruption, le clientélisme. Mais si on a des critères trop précis, on est dans la violence des cases. Si on veut construire un système plus doux et plus juste, il faut qu'on se cogne avec ce problème là, on ne peut pas juste dire qu'il faut ce ce soit plus doux. On doit être en capacité de remplacer des lignes/couperet entre cases par des seuils, dans lesquels on peut jouer. Un espace, un pallier qui permette la négociation en fonction de la situation (entre arrêter d'avoir une aide le jour de la mort, et l'arrêter 6 mois plus tard). C'est aussi l'endroit où on peut faire de la politique, rediscuter pour telle situation, ce qui nous semble le plus juste, et qui ne sera pas la même chose dans une autre situation.

**Alain** : Sur la négociation, un élément important est d'arriver de passer de la situation

individuelle à une situation collective. J'avais eu la chance de recevoir des marches contre la pauvreté. Des gens exprimaient des situations individuelles, mais le fait d'être en groupe, ça permettait de réaliser que les situations n'étaient pas si individuelles que cela. Et là, ça commence à poser problème à l'institution, et ça lui permet d'avoir une capacité d'écoute plus importante. Pour un élu, c'est plus facile d'écouter des problèmes personnels (et de les résoudre avec un petit coup de charité, de clientélisme, de « n'oubliez pas de voter pour moi »), mais c'est impossible pour les personnes qui n'ont pas de relation avec l'élu. Avec la Marche, ce qu'ils disaient était quelques fois difficile à entendre, car cela renvoie à des dysfonctionnements, mais quand on arrive à le structurer par une démarche collective, c'est mieux entendu, et on a une capacité de faire bouger les lignes.

**Denis** : je milite aussi à titre personnel et pour les centres sociaux sur les questions du pouvoir d'agir collectif. Il y a aussi un enjeu à ce que les institutions n'attendent pas que tout vienne (en termes de connaissance de ce qui se passe) uniquement de l'action collective. Les AS ont elles aussi une très grande connaissance de ce qui se passe sur le terrain. Je trouve terrible que des AS se trouvent quelques fois aussi vulnérables que les personnes accompagnées. Car elles sont prises dans des injonctions de politiques publiques contradictoires. Il y a un enjeu à ce que les institutions écoutent aussi leurs propres agents de terrain pour faire avancer les choses

**Vanessa** : en quoi des citoyens lambda peuvent vous aider à faire entendre ?

**Alain** : un citoyen lambda, tout seul, c'est compliqué. Mais s'il travaille avec son voisin, avec d'autres dans un collectif, qui lui permet de dépasser sa situation personnelle en luttant collectivement, il aidera l'institution. Exemple des CLAS, qui sont surveillés nationalement. Si ils arrivent à démontrer qu'ils permettent une petite avancée, peut être qu'il y aura une organisation de ce truc là et que l'organisation des DSL sera un peu mieux reconnue.

**Jeanne** : ce que je ne comprends pas. C'est que le DSL ne date pas d'hier. Ça fait trente ans qu'on en parle du DSL. Il y a plein de gens qui bossent là dessus. Et pourquoi ça ne se met pas en place ?...Chacun peut le faire à son niveau mais c'est un peu dur. Moi, j'ai parlé avec l'assistant de l'élu, mais il ne connaissait rien. A la fin on s'est disputé. Il voulait mettre en place des choses de type « sanctions », mais il ne sait pas ce que c'est la précarité. Il ferait mieux d'aller travailler dans une banque.... Qu'est ce qui fait que ça avance pas ? Ce sont des questions de choix politiques aussi.

**Alain** : ça avance pas et ça avance. A l'échelle d'une personne, ça n'avance pas. Mais à l'échelle des politiques sociales, c'est la révolution permanente depuis 50 ans ou 100 ans. Mais à l'échelle individuelle, un élu, qui est un citoyen, il faut qu'il sente les choses. Les institutions sont faites de rapports de force souvent violents. Dans les institutions, il y a des contradictions qui sont freins terribles. On est dans une société où on dit « regardez la télé », râllez après vos élus,

**Jeanne** : c'est normal

**Alain** : non, car on ne regarde que ce qui va mal. Mais aujourd'hui il y a 36 000 maires avec des indemnités très faibles, qui sont là du matin au soir pour que ça aille mieux. C'est comme quand on dit les jeunes, les handicapés..... Les élus ne sont pas tous pareils, ce n'est pas une corporation. .

**Pascale** : les politiques peuvent entendre ce que les gens ont à dire. En juin 2013, on fait

notre journée pour élire les représentants des allocataires du RSA. Il y a eu des maires, des conseillers généraux, des députés. On est quand même été écoutés : je sais par exemple que cette journée là a fait remonter beaucoup de choses. Aussi bien auprès du gouvernement (à cette époque là, c'était Kanner) On a quand même été entendu sur certaines paroles qu'on a pu leur dire à propos du RSA. Je ne me suis pas gênée de dire qu'avec un RSA on ne peut pas vivre correctement : on vit, mais on survit.

**Ludo** : c'est dur de vous entendre dire que c'est à nous de reprendre le combat. Alors que moi j'ai une lecture où je me dis que moi, je vais voir mon maire, mais ensuite c'est à lui de faire remonter les choses. On ne se comprend pas. C'est violent de s'entendre dire qu'on a à reprendre la main.

**Vanessa** : en même temps, un élu c'est une seule petite voix.

**Ludo** : c'est une histoire de chaîne, de pyramide.

**Alain** : pour le handicap mental, ce sont des associations qui sont très organisées, très structurées, qui ont fait bouger les choses. Par rapport à l'amiante, si la FNATH n'avait pas mené le combat, je ne suis pas sûr que les élus auraient eu le courage d'affronter les grands groupes comme Saint Gobain... Les grandes lois sur le handicap, il y a toujours les associations derrière. Il y a ces confrontations là, y compris dans les départements. Et ces associations, elles existent, ce sont des gens aussi qui nous représentent tous. Ça se fait pas tout seul. Mais je sais que c'est brutal.

**Denis** : Ce n'est pas ton propos, mais on pourrait entendre que cela ça nous renvoie encore à notre seule responsabilité à nous de faire bouger. On a un rôle là-dedans, mais il n'y a pas que nous.

Mais j'ai une autre question, une demande d'espoir : depuis hier, on essaye de ne pas rentrer dans la question de la logique financière... Est-ce qu'on a encore prise, est-ce que l'action publique peut encore être sur des choix, des orientations de politiques publiques très fortes ? Ou est-ce qu'on est dans des logiques financières telles qu'on ne peut jouer que sur des marges....

**Alain** : Si on regarde en arrière, entre l'état de notre richesse en 1943 et aujourd'hui, ce n'est pas le même pays. On est immensément riche. Cette richesse peut être mieux répartie, on est dans un pays où il peut encore avoir des évolutions de solidarité. Dans le triptyque Liberté Égalité Fraternité, la liberté est définie, l'égalité aussi entre des lois, des dispositifs, mais la fraternité, elle est chaque matin à construire. J'ai espoir qu'on avance dans un monde plus solidaire. Sur les logiques financières, encore une fois il y a un poids médiatique qui nous les fait sur-représenter. Avant 68, on disait que telle avancée sociale était impensable, impossible économiquement. Après trois semaines de mobilisation sociale, elle est devenue possible au mois de juillet.

*Après le déjeuner, on redéfinit ensemble le programme de l'après-midi.*

*Pour cette après midi, l'idée dans le programme était de travailler sur un Khalavi-e qui corresponde plus à la diversité de nos situations. Mais cela risque d'être un peu trop théorique. Donc on propose une après-midi en deux temps*

1) Un temps où on travaille sur 4 points qui sont ressortis de notre travail sur « ce qui est dur dans la protection sociale », pour essayer de « rêver logique ». Faire des propositions qui soient réalistes par rapport au mode de fonctionnement actuel. Rêver, mais le faire avec de la logique par rapport à la situation qui est la nôtre.

- l'absence de reconnaissance de l'activité bénévole aujourd'hui. De l'activité « hors-emploi » (plus large que le bénévolat).
- la rigidité des institutions (exemple de l'arrêt brusque de l'aide)
- la lourdeur des dossiers et la présomption de culpabilité (il faut prouver sa situation)
- être considéré dans ses liens de famille et son entourage dans les mécanismes de la protection sociale.

On propose de travailler en petit groupes, sur chaque thème, en repérant une ou deux situations concrètes à creuser, et essayer de faire des propositions de transformation, et de présenter ces propositions devant le « comité de refondation de la protection sociale »

*On se donne une heure pour le travailler en groupe, puis on organise les auditions du comité.*

2) Puis on prendra un deuxième temps de travail en groupe, sur 3 thèmes :

- reprendre le schéma Khalavi-e, en faire un autre, ou dire les choses qu'on pense importantes et qui doivent apparaître dans un schéma.
- les mots qui font mal, qu'on aimerait changer. On pourrait avoir un petit outil, un répertoire des mots qui font mal
- les questions de financement : décrire le financement, voir quelles informations on aurait besoin pour décrypter le financement de la protection sociale. Comme pour préparer un échange avec un économiste ou quelqu'un qui maîtrise les chiffres, pour pouvoir poser les questions pour alimenter notre réflexion. Poser les bonnes questions sur les chiffres pour pouvoir s'extraire du carcan des chiffres

## \* **Présentation des propositions au « Comité de refondation de la protection sociale »**

*Que pouvons nous faire pour améliorer le système de protection sociale en France ?*

### **Pascale, Ludo, Fulbert et Jérôme ont travaillé sur la lourdeur des dossiers et la présomption de culpabilité**

On est partis de l'exemple de la CAF et de la MDPH, et on a pensé à :

- **Avoir un interlocuteur unique.** Souvent, quand on va dans les administrations, on passe d'une personne à l'autre, qui ne connaît pas le dossier, on est obligés de répéter, et c'est très lourd et difficile. On ne pense pas seulement au cas des personnes handicapées, mais à toutes les situations, la CAF pour les allocations, le RSA, etc.

*Remarque de la commission :* ce qui va à l'inverse du mouvement des numéros 3949 où on tombe à chaque fois sur un interlocuteur différent, qui ne connaît pas le dossier, on est obligés de tout répéter



- une clarté des pièces à fournir et un récépissé pour les pièces fournies, car souvent on nous demande des papiers qui n'étaient pas prévus, ou nous dire qu'il y a des documents manquants, et on est obligés de revenir une fois, deux fois, trois fois

•

- Une idée inspiré de la Belgique : si l'administration ne fait pas dans les délais pour traiter le dossier, l'allocation est immédiatement versée. Par contre, cela suppose d'être très clair dans les papiers qui demandés.

*Remarque de la commission :* sans remboursement après par la personne, si par hasard la personne n'avait pas ouverture de ses droits, c'est ça ? Quel est l'ordre de grandeur du délai en Belgique

Le délai est de 40 jours ou 2 mois pour certains types de dossiers

ce système pense aussi au bien commun, car si on laisse trop de temps avant de donner une réponse à une personne, il y aura aussi des agios à payer, et au final cela coûte plus cher à la société. Il faut que ce soit rapide et pertinent pour que ce soit plus économique

- dernière proposition sur la lourdeur des dossiers : si on prend l'exemple de la MDPH, on va nous demander plein de pièces du dossier qui sont déjà à la sécurité sociale. Donc comment pour limiter les lourdeurs pour avoir accès à nos droits il peut y avoir plus de liens entre les administrations, pour éviter de donner un dossier à chaque interlocuteur, et que ce puisse être l'ensemble des agents qui traitent le dossier de la personne, et pas toujours la personne qui doit toujours faire des efforts, alors qu'elle a autre chose à faire. Autrement vous poussez le bouchon un peu trop loin. On vous amené un bouchon, comme cela ça vous rappellera qu'on a des choses à vous demander.



*On est dans une commission avec un mode de travail participatif, le public peut contribuer.*

- **Pierre** : En Belgique, pour éviter de toujours demander les papiers aux personnes, ils ont créé une plate-forme numérisée des documents. L'administration va chercher les documents directement sur la plate-forme. Donc il n'y a pas de problème technique à le faire.
- **Manu** : ça existe aussi en suède, avec le numéro de sécurité sociale, ils ont accès à toutes les informations sur la personne.
- **Ludo** : en Belgique, on a une puce sur nos cartes vitales, où il y a aussi le dossier médical. Quand on va à la MDPH ou ailleurs, et qu'on nous demande chose qui peuvent être très personnels, très difficiles, c'est bien de pouvoir lire ces dossiers faits par le médecin.

*Le groupe complète ses propositions.*

- On a parlé aussi de la suspicion envers les gens, mais aussi envers les médecins. Quand la personne arrive avec un dossier fait par un médecin en qui elle a confiance, et bien c'est le médecin aussi va être suspecté, on va lui demander d'aller voir un autre médecin. Ça ne va pas.
- Prendre en compte la souffrance psychique. C'est très important, la souffrance psychique n'est pas considérée, est mal évaluée, il y a des personnes qui ne peuvent pas aller vers l'emploi. Dans ce système de culpabilité, on n'arrive pas à bien juger la souffrance, c'est la personne qui doit prouver qu'elle est en souffrance, ce qui est quand même assez révoltant.

On a parlé du système d'auto-évaluation de la douleur physique (quand on est à l'hôpital, on nous demande de dire où on se situe dans une échelle de 1 à 9 et on adapte le traitement en fonction). Est ce qu'il n'y aurait pas un truc à inventer pour la douleur psychique ?

- **Denis** : pour compléter les propositions de nos éminents collègues, sur la lourdeur des dossiers : on a beaucoup de discours publics qui nous disent que les administrations travaillent à la simplification administrative. Ce serait intéressant que ces administrations se rendent compte qu'elles travaillent à la simplification de leur propre fonctionnement d'administration, mais ce n'est pas absolument pas (ou en tout cas rarement) la simplification pour les personnes les bénéficiaires

*Remarque de la commission* : notamment l'idée de l'inversion de la responsabilité. Cela a été adopté récemment, sur les demandes à l'administration (exemple état civil) mais peut-être pas sur les aides sociales.

### **Jeanne, Denis et Alain ont travaillé sur la rigidité des institutions**

- On est partis de trois types de situation, qui à chaque fois sont des situations de rupture : rupture d'aide suite à un décès, rupture de soutien financier suite à la majorité d'une personne handicapée qui habite chez l'un de ses parents, où l'ouverture de droits AAH va faire baisser d'autant les droits de son parent, mais celui-ci va néanmoins garder son enfant à son domicile, et plus globalement les ruptures de droits quand on arrive à la fin des allocations.





- Nous pensons qu'il y a une idée à trouver autour de la notion de transition. On a envie de marteler ce mot : « transition ». Parce que c'est une notion qui doit nous permettre d'éviter cette violence qui est et matérielle, et symbolique vis à vis des personnes quand elles arrivent brutalement en fin de droits

Par exemple, dans le cas de l'arrêt d'une aide suite à un changement de situation familiale, part exemple d'une prestation d'aide à domicile, il nous a semblé intéressant que les associations qui font ce soutien d'aide à domicile puissent disposer, de la part des institutions et des mutuelles qui les financent, d'un volant d'heures en plus que celles qui sont attribuées initialement pour accompagner les personnes. Et que ce volant puisse être utilisé par les associations, en lien avec les familles, en fonction des situations qui se produisent, des ruptures qui se produisent, pour qu'il puisse y avoir des transitions dans les arrêts de ces aides à domicile, et que ces transitions soient négociées, évaluées entre association et les familles. Tout en étant entendu que ce volant doit être justifié par les associations bénéficiaires auprès des institutions, il ne s'agit pas juste d'un crédit et de financements illimités, mais d'un volant pour faire en sorte que cette transition puisse se faire un peu plus en douceur, pour la personne, pour la familles. On n'a pas eu le temps de creuser assez loin , mais il y a un enjeu à développer des dispositifs de transition, à travailler les fins de dispositifs dans la durée pour éviter les arrêts brutaux des fins d'aide qui renvoient à brutalité et rigidité des institutions.

- On a aussi utilisé le mot de confiance à priori de la part des institutions envers les associations et envers les citoyens. Ce sont des fonds publics, ils doivent être évalués, mais après avoir eu l'a-priori positif

C'est important de faire confiance à l'appréciation de l'association, car si on remet des critères, on a peur de retomber dans de nouvelles cases. Si on laisse le critère d'appréciation à l'association, avec un volant d'heures, on peut remettre le qualitatif et le quantitatif en lien. Et que l'appréciation puisse être faite par l'association et la famille. Il faut faire attention à ce que de nouveaux critères ne créent pas de nouvelles situations où les heures sont nécessaires mais ne pourront pas être attribuées.

*Remarque de la commission* : cela fait penser à l'aide créer pour le handicap, qui est en fonction du projet de la personne. C'est un nouveau fonds qui vient uniquement sur projet, qui permet de financer une aide matérielle, humaine, animale, et qui vient compléter l'AAH.

Qu'il puisse y avoir des fonds dédiés à des aides spécifiques, à la souplesse des situations. Et qui ne seraient pas critérisées à priori, sinon on ne serait plus dans la souplesse, mais soient justifiés par un collectif d'associations et de travailleurs sociaux sur des critères qualitatifs.

- Une deuxième proposition est d'avoir des commissions qui puissent être réactives par rapport aux évolutions de situation. Des commissions de veille / observation / anticipation / coordination des institutions. Cette commission évalue l'évolution des situations. On retrouverait dans ces commissions des personnes qui viennent de collectifs d'habitants, des représentants des personnes qui peuvent être concernés par ces situations, (comme les représentants des allocataires du RSA). Mais que ces représentants ne soient pas seulement des représentants d'associations, car parfois on trouve que les associations sont elles mêmes tellement institutionnalisées qu'on a peur que la parole véritable des personnes ne soit vraiment présente. Des personnes de collectifs d'habitants, de collectifs non institutionnalisés, permettront d'avoir cette prise de distance avec le discours technocratique.

*Question de la commission* : cela ressemblerait à ce qui a été expérimenté dans la

Drôme ?

Pas forcément, c'est autre chose. C'est de siéger et d'exprimer le point de vue des citoyens sur des situations de transition ou d'évolution. Il peut y avoir plusieurs collèges, plusieurs formes de représentation : des gens tirés au sort, des gens représentant un collectif d'habitants, un collège d'associations concernées par le sujet, c'est l'expression, dans les institutions, des personnes directement concernées

*Question de la commission* : cette commission serait chargée d'étudier concrètement les dossiers ou faire une veille ?

On n'est pas allé jusqu'à dire si il fallait entrer dans le dossier des personnes.

*Quelqu'un dans le public demande si cela ne rajouterait pas de la rigidité au système.*

On rajoute l'expression des gens concernées, et cette expression va diminuer la rigidité car ils vont témoigner des effets de la rigidité dans l'évolution de la situation des personnes. Ce ne sont pas eux qui évaluent les dossiers, la question est plus de porter la parole pour exprimer les effets de la rigidité.

- On propose d'avoir des représentants des personnes, mais aussi avoir des invités, pour veiller à ce que la prise de distance et ce qui est dit dans le collectif soit respectée. C'est à dire inviter les institutionnels à venir dans le collectif. Que ce ne soit pas que le système classique où ce sont les représentants des allocataires qui viennent dans les commissions, mais inverser la tendance et faire que ce soient les techniciens et les élus qui se déplacent.

Le groupe précédent vous a offert un bouchon... nous on vous offre un crayon à papier pour que la parole des usagers et des citoyens ne soit pas effacée



### **Séverine, Françoise, Vanessa et Pierre, ont travaillé sur l'absence de reconnaissance de l'activité hors emploi**



- On vient vous voir parce que avant tout on est des personnes très actives, malheureusement on est régulièrement empêchées dans notre activité, empêchés car on doit justifier de notre situation, par des dossiers très lourds, des rendez vous très fréquents, tout cela pour pouvoir continuer à percevoir soit le RSA, soit l'AAH. On est aussi régulièrement empêchés car on nous traite de cas sociaux, on nous juge comme les plaies de la société.

La question est hyper compliquée car ça touche à plusieurs niveaux, et on veut une solution qui permette de jouer sur la question de la reconnaissance, et il y a une part qui ne peut pas être institutionnalisée et légiférée. On ne va pas vous faire tous les détours par lesquels on est passés, mais on arrive à se dire que la solution envisageable serait le revenu d'existence inconditionnel pour tous. Bien sur cela fait longtemps qu'on en parle, à droite et à gauche, sous des noms différents, et que certains en pointent aussi des dangers. ...

- Aujourd'hui, cela nous semble important d'avoir le temps de travailler à définir c'est quoi le bon montant de revenu d'existence pour une vie digne pour tous et pour chacun, et de réfléchir aussi au financement de cette mesure.  
Par contre, il y a une chose importante, c'est de se dire que ce revenu là ne doit pas toucher du tout, pour son financement, à tout ce qui est la protection pour la santé et la maladie.
- On vous fait donc une proposition de travail à venir, car c'est compliqué de décider à peu de monde. C'est un peu le même le même problème que quand on se pose la question de savoir comment on fait pour ne pas re-critériser. Quand on parle de reconnaissance, on ne sait pas bien de quel niveau de reconnaissance on parle, et le danger serait d'imposer la reconnaissance d'un statut, le statut de l'activité non-salariée, et que cela puisse avoir un effet de discrimination sur ceux qui n'ont pas d'activité non salariée en dehors de leur allocation. On peut dire « oui, on reconnaît votre activité bénévole », mais on reconnaît quoi ? est ce que c'est un statut, est ce que c'est un droit, mais qui existe déjà ? Et ce qui risque de se produire, c'est que ceux qui n'ont pas d'activité bénévole se retrouvent encore dévalorisés. La reconnaissance est une question difficile que l'on ne sait pas bien comment attraper.
- *Remarque de la commission* : Moi ce que je retiens est l'aspect inconditionnel du revenu. Peut-être une étape serait d'enlever les conditions pour lesquelles un certain nombre d'allocations sont allouées, comme pour le RSA, offrir la possibilité d'un contrat d'insertion, ou d'un contrat d'engagement, et en offrir la possibilité mais pas l'obligation ? Cela permettrait de contribuer à légitimer d'autres formes d'activité que celle d'être sur l'emploi ?
- En même temps si il n'y a pas d'activité, il ne faut pas que ces personnes soient encore plus stigmatisées ou dévalorisées
- **Pierre** le fait de laisser le choix de contracter ou pas pose la question du choix librement consenti. Il y a des choix qui ont l'air libres mais qui ne le sont pas du tout car il y a des pressions indirectes qui peuvent être assez fortes. La question de la reconnaissance serait peut être de revenir à la question des droits, d'être reconnus en tant destinataires de droits et c'est tout. Être destinataires de droits et pas bénéficiaires de l'aide sociale. Les mots sont importants. Tout de suite il y a un processus de stigmatisation et de dévalorisation de ceux qui sont bénéficiaires, ce qui fait qu'on est obligés de trouver des parades pour être reconnus à un autre titre. Alors que à partir du moment où on fait partie d'une société qui se donne des droits et devoirs, être reconnu en tant que destinataire des droits devrait être plutôt quelque chose de positif, sauf que cela a été transformé en négatif. Quand on réfléchit à cette question, il faut avoir en tête que créer un critère de reconnaissance peut aussi exclure ceux qui ne s'y sentent pas reconnus. Et si « j'ai fait le choix de » c'est aussi quelques fois parce que je ne pouvais pas faire autrement. On n'a pas réellement le choix.  
Le revenu minimum, même si c'est une solution massive et qui demande un changement un peu radical (mais on peut le penser dans le temps), permet d'évacuer cette question et de revenir à la question du choix, qui est fondamentalement d'avoir le choix de ce qu'on fait, sans entrer dans la question du besoin d'un salaire et d'une reconnaissance qui y seraient attachés.

#### *Questions de la salle qui fera le sale boulot dans la société ?*

Dans le cadre de l'échange de services à l'Accorderie, les personnes qui proposent des services pour faire le ménage ne se sentent pas dévalorisées, elles trouvent que c'est

valorisant.

C'est aussi parce que ce n'est pas la même relation que celle que tu as avec un employeur.

### **Reza, François et Bernard ont travaillé sur le besoin d'être considéré dans ses liens de famille et son entourage**

- on a manqué de temps pour pouvoir creuser à partir d'un nombre suffisant de situations concrètes. Mais on a essayé de construire trois propositions autour du besoin d'être considéré dans ses liens de famille et d'entourage.
- 1. Le regard que l'entourage la famille le réseau amical peut porter sur la personne qui se retrouve sans emploi, par exemple, ou bénéficiaire de telle ou telle allocation, ce regard peut être dur. Avant d'être un soutien, la famille peut être un lieu de jugement. Et donc si on veut lutter contre cela, cela vaudrait le coup d'éduquer les enfants dès le plus jeune âge pour les aider à comprendre ce qu'est le chômage, le sous emploi, leurs causes. Et de valoriser aux yeux des enfants le fait qu'on est dans une société qui ne laisse pas les gens sans rien mais qui propose un certain nombre d'allocations qui permettent de vivre même si on est durablement ou temporairement hors de l'emploi
- 2. Puisque chacun ou la plupart des personnes concernées ont autour d'elles un réseau, la proposition est que, dans l'étude de leurs droits, au moment où le travailleur social ou la commission essaye de comprendre la situation de la personne, de se donner les moyens de mesurer la qualité, voire même la réalité de ce réseau de soutien, familial et amical et de permettre à la personne de s'exprimer sur ce réseau, de valoriser ces liens, de dire pourquoi ils sont importants utiles pour elle. On pense que cela permettra à la personne d'aborder l'étude de ses droits d'abord à travers sa capacité d'être en relation et pas seulement à travers ses manques.



*Un débat s'engage avec le public et la commission sur cette proposition*

Le risque d'évaluer le lien avec l'entourage en positif est que cela se transforme en un moyen de se désengager. En fait, on transfère à la famille et à l'entourage la charge de protection de la personne. Famille que tu peux même déséquilibrer de cette façon..

Ce ne pourrait être intéressant que dans un régime où on sépare totalement accompagnement social et l'ouverture de droits liés au revenu. Si l'un est utilisé pour l'autre, on se retrouve dans une situation où il y aura une pression très forte de pour développer les relations familiales (même si on n'en a pas envie) et où la qualité de l'entourage risque de se traduire par un impact négatif sur le montant des prestations.

- 3. Mieux prendre en compte dans le calcul du montant des prestations, les différentes compositions familiales, l'évolution des charges liées aux enfants, pour éviter les ruptures et effets de seuil trop rigides, trop importants.

*Remarque de la commission* : cela irait jusqu'à étudier les droits liés à un ensemble de personnes plutôt que de prendre ces personnes individuellement ? Par exemple un couple, ou une mère avec son enfant de 20 ans, de pouvoir étudier la globalité de la

situation, de chaîner des situations pour qu'elles soient étudiées ensemble, plutôt que de les accueillir séparément, si elles en sont d'accord ?

*Remarque du public* : est ce que cela ne compliquera pas trop la gestion ? Plus on colle à des situations particulières, plus on crée de la complexité. Et si on va trop dans le qualitatif, le problème est que l'on ouvre la porte au discrétionnaire, qui génère de l'inégalité. Il y a une attention à avoir.

## \* Bilan de la journée

*Ce matin on est partis du Khalavi-e, on a présenté où on en était chacun, puis on a listé le doux et le dur de la protection sociale. Ensuite on a discuté et échangé avec Alain à partir de son expérience d'élu, comment il a essayé de faire changer le système, où il y avait des blocages. Cet après-midi, on a travaillé en 4 ateliers sur du « dur-dur », on a présenté nos travaux au « comité », puis on travaillé en trois ateliers sur les thèmes du financement, des mots et du schéma Khalavi-e...*

*On a quand même bien travaillé....beaucoup travaillé !*

*Comment ça va, au-delà de la fatigue ?*

- **Pierre** : ça va pas mal. Ça sent la bière. Y a des jolies montagnes.
- **Denis** : au delà de la fatigue, ça a été dur dur. Parce que on s'est retrouvé dans la position de devoir être en situation de proposition, que le rêve soit logique. C'est compliqué de se mettre dans cette posture là. C'est révélateur du fait que c'est plus facile de poser des constats sur ce qu'on vit, ce qu'on a envie de dénoncer, que de se mettre dans la posture de construire et de se demander si ce qu'on construit est faisable ou pas.
  - **Fulbert** : on est au pied du mur
  - **Denis** : c'est bien aussi, ça nous renvoie à quelque chose. C'est plus facile d'être dans la posture de la dénonciation..
- **Vanessa** : on comprend mieux la difficulté que c'est et donc que le système soit imparfait
- **Jérôme** : quand on a découpé ce qu'était dur, et qu'on prend juste un petit morceau pour y travailler, ça me semble plus attrapable que hier où on a travaillé sur le pourquoi de la protection sociale et le système tel qu'il est. Se dire qu'il y a à repenser le système, mais qu'on peut le prendre par des bouts et faire des propositions là-dessus, cela me donne l'envie de continuer. Mais j'ai vraiment envie, j'y crois. « je n'ai pas beaucoup le choix, parce que c'est dans le cœur du projet d'Aequitaz.... Mais même si ce n'était pas le cas, e continuerais !! »
  - **Fulbert** : on part pas du néant, on part d'un système qui existe déjà. On doit l'améliorer. Par exemple. La lourdeur du traitement de dossier, il faut juste avoir envie de faire bouger les choses. C'est pas comme quand on construit, on invente de rien.
  - **Jérôme** : et on a de bons outils qui marchent avec la diversité de nos situations. C'est possible d'améliorer les choses localement. Et j'ai été ravi de vous rencontrer.
- **Vanessa** : Comment ne pas tomber dans les travers de nos prédécesseurs qui, en

- voulant faire bien, on parfois empiré les choses. Comment prévoir les embûches et les contradictions qu'on va nous renvoyer ?
- **Pierre** : J'ai un jour de moins que vous mais sur ce que dit Denis, c'est vrai que quand on commence à faire des propositions, on change d'exercice. Je me demande si ce qui est difficile, c'est pas tant de faire des propositions mais aussi de se censurer car on sait qu'il y a des choses qui ont été faites, par exemple sur les dossiers, la complexité, sur le cloisonnement, depuis 10 ans.... Il y a une fatigue préalable car on se dit que ça déjà été tenté, et ça ne bouge pas. Mais à l'inverse, on ne s'autorise plus à penser certaines choses parce qu'on anticipe sur le réalisme budgétaire, organisationnel... C'est ça qui est difficile. En même temps, la question c'est pas toujours les solutions mais la manière de les porter : si on est nombreux, et organisés collectivement, cela a bien plus d'impact que beaucoup de demandes individuelles. De la même façon, quand on voit que cela existe ailleurs, en Belgique par exemple, on voit que la possibilité technique d'améliorer existe, elle n'est pas inatteignable.
  - **Françoise** : J'étais à midi, dans le questionnement, sur « avec tout ce qu'on a dit, où est ce qu'on va, comment on le prend ». La proposition pour cet après-midi m'allait bien. Ça précise les manques d'informations sur un certain nombre de choses et les cloisonnements existants. On butte sur l'existant. Il faut pouvoir sortir de ça pour aller plus loin. Je souhaite continuer quoi qu'il se passe. Même si je trouve du boulot.
  - **Bernard** : J'ai eu du mal sur le travail en groupe sur « la reconnaissance de l'activité hors emploi », pour considérer la famille, l'entourage, car on manquait de situation. Ça devient dur quand on a pas suffisamment d'expériences sur lesquelles on peut s'appuyer pour avancer. On a vraiment besoin de démarrer du concret de la vie, sinon on se perd dans la complexité. Ça donne des rails pour partir vers de la proposition.
    - **Manu** : à retenir : ne pas faire de groupe où il n'y a pas au moins une personne qui a une expérience...
    - **Jeanne** : quand on parlé de la famille, moi j'ai un exemple. Une amie qui avait des bonnes notes à l'école, donc tout allait bien, mais elle était victime d'inceste à la maison. Malgré des critères de l'école où tout allait bien on ne va pas se poser des questions au delà de cela, alors qu'il y a des choses derrière ? On applique certains critères et on ne voit pas ce qu'il y a autour.
    - **Manu** : il faut qu'on arrive à trouver un équilibre entre les histoires qu'on connaît et les histoires qu'on vit. On ne peut pas avoir toutes les ressources dans un groupe, mais quand on ne vit pas la situation, on ne peut pas en parler de la même façon. C'est pour ça qu'on a une trousse d'animation, on peut avoir de l'information qui remonte de ces groupes. Même si on ne sait pas encore bien comment on va l'utiliser
  - **Ludo** : je suis un peu dans l'interrogation, autant le premier séminaire m'a appris beaucoup de choses, là, ça devient plus complexe et ça me permet de voir qu'on perçoit la protection sociale « de son côté », et là, il s'agit de le penser pour les autres. C'est très difficile.
  - **Séverine** : le mot qui me revient, c'est le mot « battant » : il faut se battre pour les choses. Ce mot là il est là pour moi depuis quelques temps.
  - **Reza** : je me sens bien, la parole se libère.
  - **François** : avant de venir dans le groupe, je me posais des questions sur la manière de le faire car seul je ne l'aurai pas fait. On peut améliorer ce qui est proposé en fonction de nos situations.
  - **Fulbert** : l'union fait la force. Ça vaut aussi pour les idées. Quand on voit le thème,

on se dit qu'il faut avoir fait des études pour réfléchir sur ça. Dès qu'on part d'une idée émise par une personne, on voit tout de suite des éléments de réponse. Même si on est de la majorité silencieuse, mais on a une idée, et ça suffit pour porter une réflexion qui arrive à proposer des choses que les autres trouvent pertinentes. C'est constructif. On peut être émetteur d'une idée et ensuite cette idée est embellie enrichie... c'est génial.

- **Celina** : je trouve que c'est super. J'ai la tête complètement pleine. Ce que je trouve chouette c'est que petit à petit on avance. Lors du premier séminaire, ici à Die, on est qu'on est partis avec plein d'idées, ensuite au Mont des Cats on a proposé de nouveaux outils en fonction de ces idées. De la suite de ces deux séminaires, on propose de nouvelles choses pour ce Carrefour. En fait, à chaque fois, on sort avec foisonnant, et petit à petit le foisonnant se dépose. Je suis assez confiante sur le fait qu'on va avancer pas à pas. L'attelage qu'on forme avec toutes nos différences fait la richesse et le foisonnement, et nous permet d'avancer
- **Manu** ; on a beaucoup travaillé, on tient des idées intéressantes. Je réfléchis déjà à comment traverser la rivière, j'anticipe sur la manière de faire pour créer de l'impact sur ce qu'on fait aujourd'hui. Par exemple si on fait un dictionnaire des mots, il faut voir comment cela va être porté par les associations avec lesquelles on travaille. On a fait notre part aujourd'hui.

## Vendredi 29 avril

*La journée commence par un jeu d'aveugle code où l'on apprend à guider et se faire guider avec des moyens assez restreints de communication.*

### \* Restitutions des ateliers

*Nous prenons le temps de restituer chacun des trois ateliers.*

#### → **Des mots**

*Le groupe s'est donné un objectif « changer les mots pour supprimer les maux ». La logique de catégorisation contribue à la logique de stigmatisation. Il faut viser des changements de perception notamment dans une logique éducative*

*Un certain nombre de mots ont commencé à être repérés pour être changés. De manière sous-jacente, ce qui est mise en cause est une conception de société centrée uniquement sur l'emploi*

- Inapte → Aptitude partielle mais jamais totale
- Invalide → Validité partielle avec des degrés mais jamais totale
- Parent isolé → Parent solo (?)
- Inactif → ?
- Contrat d'insertion → Contrat de projet
- Bénéficiaire → Privilégié ? Ouvrant droit ?
- Personne handicapée → Personne exceptionnelle (comme au Brésil)
- Justificatif → Élément de connaissance
- Allocation spécifique, de soutien

*Il est plus difficile de trouver des mots simples qui ne soient pas des expressions longues. Il faut aussi arriver à se les mettre en bouche. En plus, il y a un obstacle quand l'expression est utilisée dans la loi elle-même.*

#### → **Financement de la protection sociale**

*On présente le budget de la protection sociale sous la forme de tours de kaplas. Chaque kapla (rectangle de bois) équivaut approximativement à 1 milliard d'euros. Cela permet de cerner les enjeux financiers.*





*Une fois la construction réalisée, un certain nombre de questions nous sont venues :*

- Pourquoi on nous dit qu'il y a plus d'argent ?
- Quel est l'intérêt de ceux qui le disent ?
- Pourquoi est-ce qu'on parle si peu des grandes masses ? Ce pourrait être intéressante de compter et comparer le nombre de sujets sur le RSA et sur les retraites dans les grands journaux
- Quels sont les sources de financement du système : revenus issus du capital et revenus issus du travail ?
- Où est le financement du médicament ? De la CMU ?
- Faut-il intégrer des plafonds dans le système de répartition ? Cela aurait quelles conséquences ?

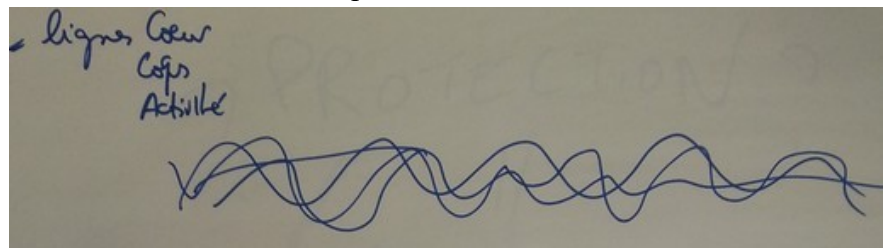
*Le groupe trouve qu'il serait intéressant de compléter le travail par d'autres schémas :*

- la situation en 1945 et 1988
- les recettes
- la taille de la population correspondante par âge (nombre de personnes à la retraite, en congé maternité, au chômage...)
- la répartition des prestations par décile de population afin de rendre compte des inégalités dans le système de répartition

#### → **Sur Khalavi-e**

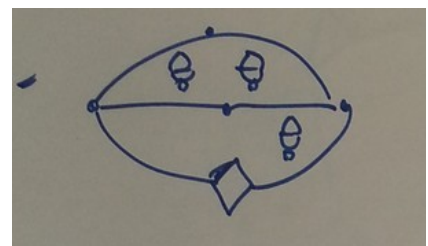
*Différentes propositions ont été faites pour proposer de nouveaux imaginaires autour de la protection sociale :*

- **Des lignes qui se croisent, s'entremêlent, qui sont reliées les unes aux autres**



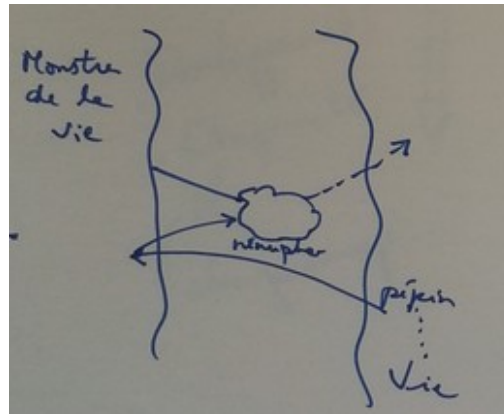
Cela renvoie à l'idée de Ludo dans sa présentation de son Khalavi-e, quand il a plié la feuille en deux pour montrer le lien entre les lignes activité / maladie. L'idée d'un dessin en trois dimensions, pour montrer l'impact entre les lignes.

- **Positionner les enfants à l'intérieur de khalavi-e**



- **Faire bouger la place des lignes** en fonction de ce qui est important pour nous à tel ou tel moment (la ligne centrale serait celle qui est la plus importante)

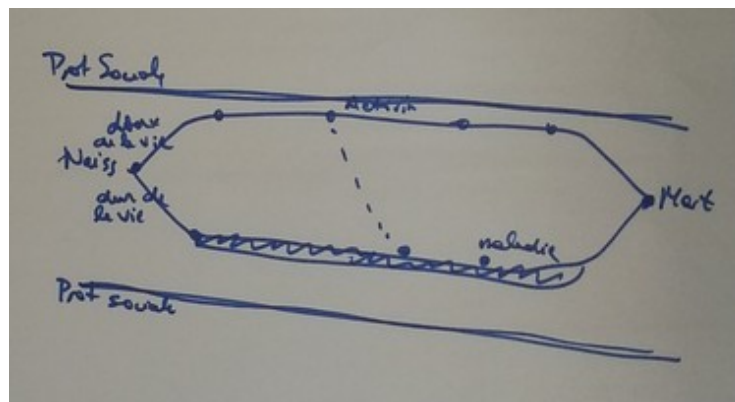
- **Imaginer la protection sociale comme un nénuphar permettant de passer d'une rive à l'autre en cas de pépin** (et des fois, le nénuphar peut aussi nous ramener du mauvais coté....)



- **Mettre la protection sociale comme un cadre qui nous entoure, une enveloppe dans laquelle se positionne khalavi-e.**

La vie est en deux lignes, le doux de la vie et le dur de la vie (les trois lignes cœur/corps/occupation se mélangent sur le doux et sur le dur, passent du doux au dur et inversement )

Une personne demande pourquoi il faudrait une ligne du haut pour le cadre de la protection sociale ...



- **Comment mettre en lumière des choses qui te marquent dès la naissance, le fait qu'on ne parte pas avec les mêmes conditions.**

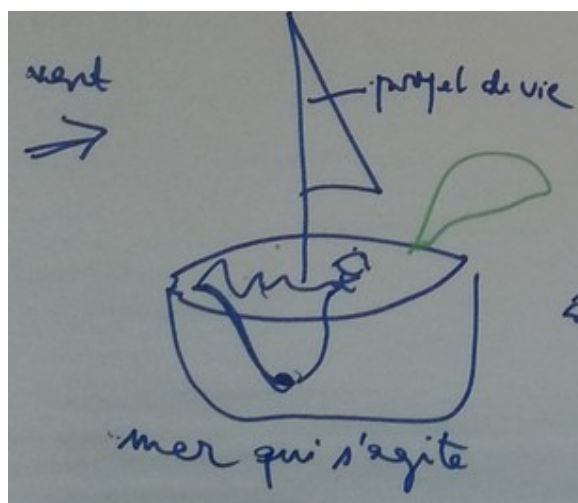
- **Imaginer notre vie comme un bateau emmené par les vents et la mer, où l'on vit sur le pont.**

Quand on a des problèmes (quand on est en pleine tempête) , on descend dans la soute, et le bateau devient plus lourd. Il faut plus de vent pour le faire avancer....

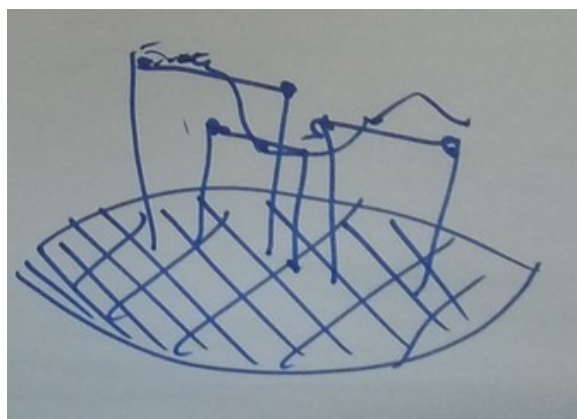
La protection sociale serait une voile supplémentaire qui s'ouvre à ce moment là.

On peut aussi imaginer que les pépins, c'est la mer qui s'agite, le bateau qui se déséquilibre, et on a besoin d'une aide supplémentaire.

On peut dessiner le Khalavi-e sur le pont (et les Khalavi-e de nos proches), comme des cordages, qui s'entremêlent.



- **Imaginer la protection sociale comme un filet quand on passe d'une situation d'équilibre à une autre comme pour des acrobates.**



Deux remarques du groupe :

- On a essayé aussi de faire quelque chose qui ne soit pas lié au travail rémunéré. C'est une question qu'on s'est posé et qu'on ne savait pas vraiment comment traduire en dessin.
- La manière dont on dessine traduit la façon de penser la protection sociale, quelle visée on veut pour la protection sociale. Si on n'a pas la visée, on ne sait comment le dessiner. Selon le système (assurantiel, assistentialiste, égalitariste), le dessin ne sera le même. Cela renvoie aussi aux mots : est ce que le mot « protection sociale » est le plus adapté ?

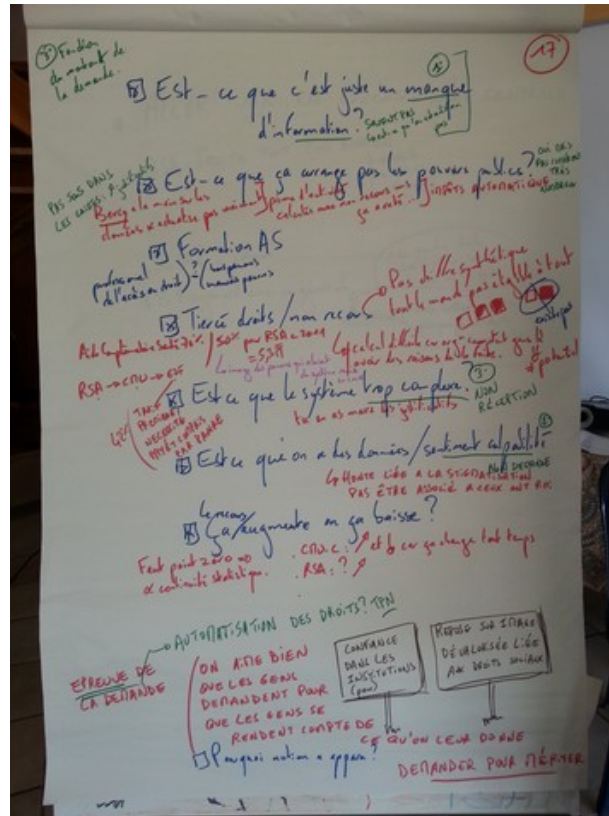
**Manu** : Les schémas du bateau et de la rivière à traverser me fait penser à Ulysse, qui met en colère Poséidon, qui galère pour rentrer avec son bateau, à chaque fois qu'il débarque sur une île, y a les monstres de la vie. Dans les passages d'une rive à l'autre, le bateau est le système de protection, sans bateau, on ne peut pas traverser.

#### \* **L'interview de Monsieur Pierre**

*Pierre Mazey travaille à l'ODENORE (<https://odenore.msh-alpes.fr/>) à Grenoble. C'est un*

observatoire du non-recours. Ce terme désigne le fait que des personnes sont éligibles à des droits et ne les perçoivent pas. Ce ne sont pas uniquement des droits sociaux. Les chercheurs travaillent dans une perspective sociologique et de sciences politiques – pas dans une perspective psycho-clinique. C'est à dire qu'ils cherchent des éléments de compréhension dans l'organisation de la société et non dans l'histoire ou les émotions de la personne qui vit cette situation.

Nous commençons par recueillir les questions du groupe avant que Pierre nous donne des éléments de réponse. Dans ce cadre, nous inscrivons ces réponses sous les questions.



- **Bernard demande si c'est un phénomène qui s'accroît ou qui diminue, en tendance ?**

Pierre : Il n'existe pas de « taux unique », de chiffre synthétique de non-recours donc il est difficile de répondre à la question. Il est difficile de faire une synthèse car tous les gens ne sont pas éligibles à tous les droits. Nous sommes tous en non-recours de quelque chose. Il n'y a personne qui soit en non-recours à tout ou en recours à tout. En plus, les droits changent continuellement. On a un droit à un moment donné et trois ans après, ce sont d'autres droits que l'on a.

Et puis c'est une question assez récente car avant on ne s'en préoccupait pas du tout.

Enfin, il est difficile de savoir qui est en non-recours. Les administrations connaissent ceux qui sont bénéficiaires (ex du RSA) mais pas ceux qui ne le demandent pas. Il faut donc faire des calculs pour ceux qui auraient des droits et ne le demandent pas. Et ne sont donc pas dans les fichiers de l'institution concernée.

Bercy a une idée de qui est concernée et de ce que la loi pourrait coûter au moment où elle est établie. Mais ensuite, on ne fait pas de suivi de l'évolution de la population.

On peut se demander si ça monte ou ça baisse par dispositif quand on a des chiffres annuels. Pour la CMU-C, cela monte et baisse en fonction des années. Pour le RSA, le recours s'améliore plutôt mais on n'a pas de données récentes.

- **Denis** se demande aussi si **ça n'arrange pas les pouvoirs publics ?** qu'on n'accède pas forcément à tous ses droits car cela augmenterait la dépense publique

Pierre : Le fait de ne pas dépenser le RSA pour toutes les personnes fait économiser 5,3 milliards d'euros. Les pouvoirs publics intègrent la question que des personnes ne le demanderont pas. Et du coup, cela fait exploser les prévisions si les gens demandent plus que prévu. Pour la prime d'activité, on a fait de la communication et du coup, ils imaginaient 50% de non recours et en trois semaines, ils étaient déjà arrivés à 50%. Cela « arrange » les pouvoirs publics dans un certain sens mais c'est plus compliqué que ça. Personne ne décide d'en haut du taux de recours à atteindre.

Quand on n'a plus de sous, c'est facile de demander des justificatifs en plus pour décourager certaines personnes. On peut jouer du flou pour réguler la demande et les chiffres. Comme pour le chômage avec les radiations.

- **Bernard** demande quelles sont les aides pour lesquelles il y a le plus de non recours

Pierre :

\* Sur l'aide à la complémentaire santé (CAS)<sup>1</sup>, on a le taux de non-recours le plus haut avec 70% de non-recours. Elle vise à limiter les effets de seuil et vient remplacer des dispositifs qui existaient dans certains départements.

\* En 2011, on a montré que sur les trois formes de RSA, il y avait 50% de non-recours<sup>2</sup>. En plus, cela a des conséquences sur d'autres droits comme la CMU-C ou le « tarif social »<sup>3</sup>. La partie la plus importante était le RSA activité avec 68% de non-recours dans l'étude CNAF. Sortir le chiffre a été un signal très fort pour montrer que ce ne sont pas des profiteurs. Cela a estomaqué tout le monde de voir le montant qui était bien plus important que toute la fraude. Dans le plan de lutte contre la pauvreté, la lutte contre le non-recours avait été inscrit fortement.

- **Denis** voudrait savoir s'il s'agit juste d'un manque d'information. Ludovic demande si c'est le système qui est trop complexe ou si ce sont les personnes qui se sentent coupables de faire la demande ?

Pierre : Il existe trois causes du non-recours :

1. **La non-information** pour les personnes qui ne savent pas qu'elles sont éligibles. C'est la raison principale mais il faut comprendre pourquoi elles ne le savent pas. → **La non-proposition** qui passe par les intermédiaires. Les gens sont rarement seuls par rapport à leurs droits. Il y a des gens dont c'est la mission de faire en sorte qu'ils accèdent à leurs droits (assistantes sociales, Secours Catholique...) et ils ont un impact. Or, ils sont parfois dans la même situation car ils ne maîtrisent pas, ne connaissent pas le dispositif et ses conditions.

2. **La non-demande** pour les personnes qui savent qu'ils ont des droits mais ne

---

1 L'ACS est un dispositif qui permet de recevoir une aide financière quand on a trop de revenus pour recevoir la CMU mais pas assez pour se payer une mutuelle.

2 Selon une étude citée par Bernard, le non-recours sur le RMI puis le RSA entre 1988 et 2012 représenterait 122 milliards d'euros.

3 Le tarif social permet de payer un peu moins cher l'électricité et l'eau mais surtout de ne pas être dans le contrat classique et de pouvoir assouplir les conditions de paiement, de trouver des solutions en cas de non-paiement, d'avoir un délai plus important avant d'être coupé...

les demandent pas. Il y a plusieurs facteurs dont la stigmatisation qui produit la honte à demander car on ne veut pas être associé à une image donnée. Cela a beaucoup joué sur la non-demande au RSA activité. Les gens ne voulaient pas être associés aux RMistes. Recevoir le RSA, c'était être associés à eux alors qu'ils voulaient se sentir différents. Cela est lié à la production d'image très dévalorisée sur le fait de percevoir des aides. La confiance dans les institutions est un autre facteur très important qui explique la non demande.

3. **La non-réception.** On connaît, on demande mais on ne reçoit pas soit par refus de l'institution, soit parce qu'on laisse tomber au milieu. Par exemple quand la CAF demande un mot de passe à x chiffres à des personnes illettrées

- **Vanessa** demande pourquoi les assistantes sociales ne sont pas assez formées alors qu'elles ne connaissent pas tous les droits qui existent.

**Pierre :** Il est difficile de tout savoir. Les gens ont des connaissances liées aux personnes avec lesquelles elles sont le plus en contact. Les droits évoluent continuellement et les outils auraient besoin d'être tout le temps actualisés.

**Bernard :** Les travailleurs sociaux commencent à avoir des formations sur non-recours mais il y a des profils très différents en fonction des écoles et des étudiants. En particulier dans leur vision de la pauvreté. Cela dépend des endroits. Il peut encore y avoir beaucoup de jugement ou au contraire une vision plus militante.

De nombreux travailleurs sociaux pensent qu'ils sont nécessaires à la vie des gens et ne pensent pas qu'une éradication de la pauvreté est possible.

- **Vanessa :** Est-ce que le non-recours au RSA n'est pas lié aux devoirs que l'on a quand on reçoit de l'aide ?

En communiquant, on ne sait pas trop ce qui va se passer. Du coup, de nombreuses personnes ne font pas la demande. Ce n'est pas tellement qu'on va devoir justifier des choses louches mais qu'on ne sait pas ce qui va se passer, si ça vaut le coup.

- **Bernard :** Si pour le RSA activité on avait donné un nom moins stigmatisant, est ce qu'il y aurait eu moins de non recours ? Prenez la prime pour l'emploi, c'est automatique, invisible et le taux de non-recours est moins important.

En France, on a la culture qu'il faut faire la demande. Les institutions ont les informations, et on pourrait avoir droit directement aux aides mais on reste dans une conception très méritocratique de l'aide sociale. La demande et la complexité sont clairement une preuve du mérite de faire valoir ses droits, une épreuve pour la personne pour le mériter.

On le voit quand on va dans les associations : les gens aiment y aller car on les aide à remplir leur dossier sans leur poser de questions. On sort alors du le parcours du combattant pour devoir prouver que vous êtes un bon pauvre.

- **Jeanne :** Est-ce que le RSA activité était moins demandé du fait de l'aspect yo-yo [il varie selon les mois à la hausse ou à la baisse] ?

On a essayé d'avoir des données là dessus, mais la CNAF et la DARES ne voulaient pas donner des informations précises. Leur hypothèse était que les

gens ne demandent pas car ce n'est pas assez intéressant. Si tu touches 600 euros ou 50, tu ne fais pas le même effort pour obtenir des droits. Selon ce que tu touches aussi la stigmatisation est différente. Si tu vas toucher 10.000 euros, tu va faire le pas. Ceci étant les yo-yo sont insécurisants car tu ne peux projeter ton budget.

Pierre : Une autre manière de regarder consiste à regarder la trajectoire de ceux qui ont accédés à leurs droits, de comprendre les raisons qui ont fait qu'ils ont pu y arriver. De comprendre les logiques, qui ils ont rencontré, qui leur a dit quoi... c'est à dire le rôle des intermédiaires. Les intermédiaires qui ne sont pas dans le jugement facilitent grandement le recours. Le jugement discrétionnaire de l'agent qui peut ou non ouvrir les droits, c'est aussi un problème. C'est pour cela qu'il faut faire attention à la souplesse « du terrain ».

On a commencé à parler de l'automatisation à partir du « tarif social » géré par EDF et payé par tout le monde<sup>4</sup>. Tous les clients payent et c'est redistribué uniquement à ceux qui ont le droit. Les pauvres contribuent donc aussi à abonder le fond et un certain nombre (42%) n'y recourent pas. Il y a un milliard d'économie. C'est le seul endroit où s'est posé la question de l'automatisation et ce n'est pas sur un budget public. En partie parce que les syndicats [*et les associations caritatives ajoute Bernard*] sont montés au créneau. EDF se paye une bonne conscience alors que ce sont les clients qui payent. Mais cela montre que c'est possible.

Il y a une complexité institutionnelle :

- On n'arrive pas à avoir les chiffres de la MSA qui est le seul interlocuteur pour le monde agricole. Elle gère tout (retraite, aides sociales, allocations, maladie...) Tu n'as pas besoin d'aller à mille administrations.
  - Les petits départements comme la Lozère<sup>5</sup> et la Guyane ont une seule caisse centrale de sécurité sociale avec les allocations familiales et l'assurance maladie au même endroit. Je ne sais pas si c'est généralisable.
  - On pourrait avoir au moins un seul dossier unique pour plusieurs prestations. Le secrétariat général à la modernisation de l'action publique (SGMAP) y réfléchit. Mais il y a des résistances institutionnelles très fortes.
  - Bertrand Fragonard (un haut fonctionnaire qui a une vue très générale et très forte du service public) nous a dit d'oublier l'idée que les droits vont se simplifier car la complexité est un moyen d'avoir la main. Mais il dit qu'en revanche, il faut exiger les droits et qu'il soit reconnu en tant que tel.
  - La CPMA va demander attestation de droits CAF. Cela n'a pas de sens, la CPAM doit pouvoir le demander directement à la CAF. De là l'idée de la plate-forme belge avec les justificatifs. Cela n'enlèverait pas la complexité des conditions, mais la constitution du dossier serait simplifiée. Ils sont capables de faire croisement des fichiers pour le contrôle, mais pas pour automatiser des droits
  - Malgré tout, il y a des CAF, des CPAM qui s'intéressent à ces questions de non recours.
- Est-ce qu'elles se rendent compte que le non-recours peut coûter plus cher que le recours ?

4 Il est financé par une contribution sociale à partir de toutes les factures d'électricité.

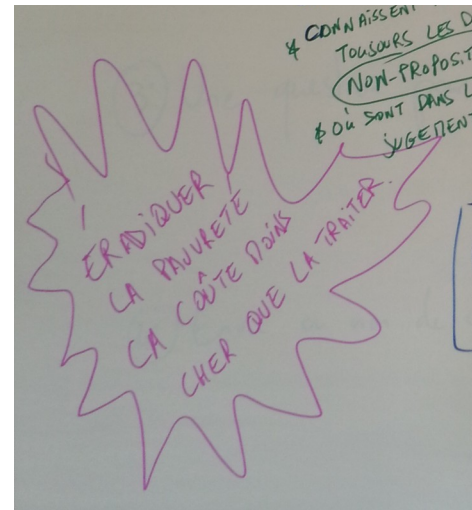
5 Site Internet de la Caisse Commune de Sécurité Sociale de la Lozère <http://www.ccss-lozere.fr/>

En effet, on sait que quelqu'un qui arrive aux urgences et qui ne s'est jamais soigné coûte beaucoup plus cher que quelqu'un qui est suivi régulièrement mais ce n'est pas la première question qui est soulevée par les acteurs. Ils en sont tous d'accord, mais le temps politique n'est pas le même temps que celui de la prévention.

Il faut arrêter de concevoir la protection sociale comme une dépense mais comme investissement. Il faut peut être même changer le mot protection pour sortir d'une conception où il y a danger, où il y a risque.

On n'est pas assez pragmatiques là dessus. Aux États-Unis, ils ont prouvé qu'**éradiquer la pauvreté coûte moins cher que la traiter**. Que des gens à la rue coûtent plus cher que ceux qui ont un logement (en police, en soins...). Du coup, il donnent directement des logements aux gens . Cela s'appelle « housing first ».

Il faudrait faire le calcul de combien il faut sortir de l'argent pour que tout le monde soit au dessus du seuil de pauvreté, et le comparer avec ce qui est dépensé. Tout le monde en est convaincu (prévention, etc.) mais personne n'y va



- **Séverine** pose la question de l'âge des personnes qui sont en non recours.



## \* A l'heure du départ

*On finit par un temps d'échange à partir de quatre questions : ce qui m'a nourri / ce qui m'a gêné / une question pour la suite / l'envie ou non de continuer l'aventure.*

**Vanessa :** J'ai été nourri par les échanges pendant et hors les temps de travail, par la diversité humaine du groupe, par des réponses claires à mes interrogations, par l'enthousiasme et les interrogations des autres auxquelles je n'ai pas pensé.

Gêne : le temps courts en atelier et le rythme de travail

**Pascale :** J'ai appris et découvert des choses J'étais bien dans le groupe et aussi la nourriture que tu nous as amené.

J'ai été gêné par certains propos sur les personnes âgées (« il faut les tuer à la naissance ») S'il n'y avait pas de personnes âgées il n'aurait personne. Je pense qu'il faudrait **des avancées dans la progression sociale**. Je suis prête à continuer, le partage c'est bien pour le groupe. Je voudrais aussi avoir un petit mot pour l'environnement la gentillesse de ces gens et de ce village

**Fulbert :** J'ai été nourri par le partage de nos expériences diverses et variées. Cela m'a permis de comprendre plein de choses, et de voir que la protection sociale ne se réduit pas aux aides, qu'elle ne se hérite pas. C'est comme un moteur qui fait avancer la voiture : de l'huile de l'essence... ensuite tu ne peux pas le récupérer, tout se mélange et tu as produit de l'énergie. J'ai aimé le travail autour de la perception des mots, qu'on réfléchisse de la même manière pour ne pas nourrir les préjugés

Question : où atterrissent nos bonnes idées ?

poursuivre :

Cela donne envie de revenir. Cela me fait grandir. Je ressors enrichi

**Séverine :** J'ai aimé les échanges avec les autres. On se bat tous avec les autres pour quelque chose.

Question : Comment faire tout remonter ?

J'ai envie d'essayer « yakalavie » avec d'autres pour voir ce qu'ils pensent

**François :** J'ai aimé le récit personnel des participants, la connaissance de khalavi-e, la déconstruction des idées sur la fraude et la conscience du poids des mots et leur caractère péjoratifs. Je n'ai pas eu de gêne

Question : Comment ça va finir ?

Ce serait bien d'avoir une brochure avec les dispositifs et les critères. *Quelqu'un dit qu'avec un tel outil, on pourrait être riche. Pierre indique qu'il existe un site internet pour simuler les aides qu'on peut recevoir : [www.aides.gouv.fr](http://www.aides.gouv.fr) Cela permet d'avoir une idée, pour l'instant aides nationales mais objectif que cela relaye aussi sur les droits en aides locales.*

**Denis :** J'ai aimé ce moment hors de mon quotidien, de mon environnement et de la protection sociale aussi puisqu'on portait un regard dessus. Et en même temps, en plein dedans, dans ma vie, dans la votre et dans la protection sociale. J'ai construit plein de choses, de savoirs, de kaplas et d'échanges. J'ai aimé le groupe et rêver logique.

Manque : Le bout d'histoire de la protection sociale [Manu propose de la rebosser ensemble et évoque le projet d'en faire un petit document résumé avec 10 grandes dates, le financement et l'explication du projet] et un marcel car il a fait beau.

Question : Comment passer de 15 à la foule ?

**Ludovic** : Je suis nourri et grandi par la diversité des personnes et des parcours, la bienveillance, l'envie collective de mettre sa pierre au projet et par ce super paysage.

**Géné** : On a peu parlé de notre environnement, de nos choix de vie (vivre mieux avec moins, moins consommer) et quelque chose me questionne. Il faut intégrer dans la mallette les nouvelles façons de vivre.

**Bernard** : C'est une forme de parenthèse dans mon activité ordinaire et les parcours de vie de chacun. On parle de nous, du concret de la vie. J'ai bien aimé l'apport d'Alain un élu qui ne se pense pas omnipotent et de Pierre Il y a un militantisme de tous.

J'ai été gêné par une part un peu redondante par rapport aux séminaires précédents, mais en même temps on apporte d'autres réponses. On a manqué de temps hier dans le travail sur la prise en compte de l'entourage

Il y a un intérêt à se redire ensemble le périmètre que l'on veut donner au projet : pas de réécrire le code de la sécurité sociale mais ressusciter de l'adhésion et l'améliorer. On peut avoir un système qui accompagne les changements de mode de vie et redonner de la confiance aux gens sur le système. Arrêter de le dénigrer.

Au plan local, on devrait faire travailler le groupe de Saint-Omer et les centres sociaux de la ville. Ce serait bien d'essayer que 15 groupes utilisent la mallette dans la région Nord Pas de Calais. Si on réussit cela, d'ici juillet, on pourrait faire un pré-séminaire à Mereville, avec ceux de la région qui ont fait la démarche, passer une après midi ensemble pour voir ce qu'on a réussi à faire, et s'autoformer pour continuer.

**Reza** : J'ai aimé l'échange, le non jugement, apprendre de l'autre et l'écoute entre nous. S'exprimer avec des mots (« bleus ») du cœur (la confiance).

J'ai été gêné que tout le monde malheureusement ne connaît pas Michel Polnareff.

Pour la suite, j'aimerais qu'on continue de se poser les bonnes questions.

*Ludo rappelle que Vivian avait dit au Mont des Cats que le carrefour de savoir « ça met des mots sur des pensées ».*

**Jeanne**: J'ai aimé les échanges, à deux, en groupe et l'aspect on vous pose une question, on vous donne pas les infos, et on vous demande de produire. J'ai aimé les interventions de Pierre, Alain, Manu.

J'ai été gênée par la journée d'aujourd'hui, de ne pas avoir assez de temps pour approfondir les Khalavi-e et qu'on n'ait pas revu le dessin de synthèse de la démarche. Je suis curieuse de ce qui va se passer à Mereville.

*Manu ajoute qu'on est dans des processus où on voit des bouts et ensuite, les séminaires suivants, on développe, à chaque fois on approfondit. C'est petit à petit que les choses s'emboîtent et se placent.*

**Pierre** : C'était super agréable de travailler avec des gens qui ont envie de bosser, tendus vers un objectif pas évidents. Et d'avoir des retours sur nos parcours personnels pour alimenter réflexion plus globale. J'ai aimé le cadre qui a permis rencontre entre personnes très différentes. Il y a effectivement une pression du temps, mais on ne s'en affranchit jamais.

Je suis sensible à la difficulté du rêver logique. Il y a une exigence, une attention à porter à ne pas se censurer sur les choses à proposer. Et en même temps, il y a déjà beaucoup de choses qui ont été proposées. Il ne faut pas tirer des plans sur la comète mais on se

demande ce que ça va donner. L'un dans l'autre avoir les deux pieds dans rêve et logique crée une exigence

Je me demande s'il n'y a pas intérêt à bosser entre chaque séance, pour réfléchir, mobiliser, avancer. Cela permettrait de gagner du temps. Ce qu'on ne peut faire tout seul, c'est l'impact de ce qu'on dit sur les autres. Mais on peut avoir plein d'information chez soi. On a intérêt à avoir des alliés dans les compétences comme des économistes.

**Celina:** J'ai été nourrie par cette interaction, l'apport de chacun, la qualité du groupe et de l'écoute. Les trois U de Beveridge ont des compléments : **les 3P (précarité, pauvreté, protéger) pourraient devenir 3S (Solidarité, Sérénité, Sécurité).** [*Belle idée de Ludovic*].

Notre rôle de croisement marche s'il y a aussi une matière plus large venue d'autres personnes. Les animations locales n'ont pas encore eu lieu mais elles sont vraiment nécessaires pour que le groupe travaille aussi là-dessus.

Sur le contenu, il y a des points sur lesquels aller creuser :

- les mots
- les budgets
- l'imbrication des lignes de vie
- les dur-dur
- l'organisation autour du travail (mon fils est un SOFT : Sans Occupation Fixe du Travail)

Sur la forme, je retiens l'intérêt du temps de travail avec Alain et Pierre (sans que ça ne devienne le seul type apport)

**Manu:** J'ai été nourri par ce qu'il y a de dur et de doux dans nos vies. J'ai amené une pierre qui correspond au dur de notre vie. Et un bonbon pour le doux et à la confiance qui permet de réfléchir à un système moins brutal. Entre le dur et le doux, il y a des soucis (c'est beau et j'ai découvert que ça se mange même). Les soucis, ce sont des choses qui nous rendent humains.

C'est là où on a besoin de précision sur le bout où on veut travailler, pour être réaliste mais aussi pour être inventifs. Tel qu'on est, on va dans le mur pas à cause du système mais à cause de notre impuissance.

Je me demande comment je vais faire pour travailler chez moi avec tout cela, notamment quand je réalise que l'ordinateur pas la bonne manière de se représenter les choses. Le diaporama sur le budget n'a pas eu le même impact que les kaplas. La numérisation de nos vies nous permet plein de gains mais en même temps nous appauvrit dans une compréhension plus profonde. Je me demande aussi comment on travaille les retraites. C'est la grande masse mais on en parle rarement. Enfin, comment on va aller trouver des alliés chez les hauts fonctionnaires comme Bertrand Fragonard qu'on pourrait inviter en juillet.

*Manu apporte quelques éléments de réponse pour les étapes qui viennent. Il y a deux démarches complémentaires :*

- *une centrée sur la trousse d'animation, avec idée de faire remonter des comptes rendus et les mettre dans une base de données, on se donne comme cela les moyens d'une analyse collective.*
- *une centrée sur le carrefour des savoirs qui se réunit trois fois dans l'année, trois jours ici, trois jours en octobre. On commence à avoir des lignes conductrices comme le travail sur les mots*

*En juillet, l'idée est de rassembler le carrefour des savoirs, des représentants de groupes ayant réfléchi et les responsables des organisations (exemple gens du plaidoyer du Secours Catholique) avec Vivian, en trouvant les moyens de progresser.*

*Il y a cette idée de peser d'abord sur les organisations mandataires qui lancent le projet et ensuite en 2017 des changements au-delà de nous même, en direction des pouvoirs publics. À ce moment là, on devra probablement élargir le groupe à d'autres organisations. L'idée est de ne pas changer seulement des institutions, mais aussi la manière de travailler avec eux. On est sur un chemin de plusieurs années.*

*Manu indique qu'un compte-rendu rigoureux sera envoyé et qu'un programme pour les trois jours de juillet permettant d'aller un cran plus loin le sera aussi. Qu'il faut faire confiance à la vie car on ne sait pas toujours par où passent les chemins des savoirs.*

*Bernard dit qu'on n'est pas propriétaires du sujet et qu'on n'est pas très légitimes sur le sujet car pas co-gestionnaires. Ce qui peut nourrir notre légitimité consiste à le travailler avec des citoyens « ordinaires »*

*Pour Denis, le groupe peut se nourrir d'autres apports mais cela ne fonctionne que si cela se passe comme cela s'est passé hier et aujourd'hui, c'est à dire dans un vécu collectif. Il exprime l'envie de croire que le partage entre « experts » et nous n'est pas dans un seul sens que les experts aussi repartiront avec des choses en plus. Différent que s'ils étaient venus deux heures et puis repartis*

*Tout le monde déclare avoir envie de continuer [« oh que oui ! » ; « absolument et totalement »...]. Certains comme Pierre et Reza ayant précisé « dans la mesure du possible »*

*Après des au-revoir et des rangements, le carrefour de savoir se termine.*